



**MINISTERE
DU PLAN**



**Comité Permanent de Cadrage
Macroéconomique
« CPCM »
*Secrétariat Technique***

**PERSPECTIVES ECONOMIQUES EN RDC
POUR 2023-2027**

*« Rélance économique à moyen terme sous l'essor du secteur hors
industrie extractive »*

Juillet 2023

RESUME ANALYTIQUE

Les perspectives économiques mondiales sont incertaines, dans un contexte marqué par les perturbations relatives à la guerre en Ukraine et au secteur financier, le niveau élevé de l'inflation ainsi que l'effet toboggan de trois années de la pandémie de COVID-19. A cet effet, selon les Perspectives de l'Economie Mondiale (PEM) d'avril 2023 du FMI, la croissance devrait ralentir à 2,8% en 2023 après 3,4% en 2022, avant de se redresser lentement et de s'établir à 3,0% en 2024. L'inflation mondiale devrait chuter en 2023, sous l'effet de la baisse des prix des produits alimentaires et de l'énergie, mais l'inflation sous-jacente (hors alimentation et énergie) diminuerait plus lentement. Par ailleurs, une baisse des cours principalement du cuivre et du cobalt est projetée en 2023 et 2024.

Au niveau interne, l'économie congolaise enregistre, depuis 2021, de bonnes performances. Les tendances, en 2022, demeurent favorables et la croissance du PIB réel devrait maintenir son rythme de plus de 6,0% acquis depuis 2021. En effet, la conjoncture économique au premier trimestre 2023 a été plus ou moins favorable pour la RDC, sur fond d'un certain dynamisme de la production nationale, soutenue essentiellement par la performance affichée par les industries extractives ; malgré les tensions inflationnistes et la dégradation de la situation sécuritaire à l'Est du pays.

Les perspectives économiques en RDC, sur la période 2023-27, qui demeurent favorables, sont élaborées dans un contexte caractérisé principalement par l'élaboration du projet de la loi des finances 2024, la poursuite de la mise en œuvre du Programme Economique du Gouvernement (PEG) soutenu par la Facilité Elargie de Crédit (FEC) avec le FMI et la poursuite de l'exécution du Programme de Développement Local des 145 territoires (PDL-145T).

Ces perspectives postulent, en outre, que les politiques du Gouvernement seront orientées, pour l'essentiel, vers la poursuite de la mise en œuvre de la feuille de route pour le basculement au budget-programme, l'amélioration du climat des affaires et la mobilisation des investissements, la diversification économique et le renforcement du cadre anti-corruption, l'amélioration de la transparence dans le secteur minier ainsi que le rajeunissement de l'appareil public. Elles s'appuieront sur des mesures de relance et de transformation économique à moyen et long termes en vue de poursuivre la mise en œuvre des politiques publiques déclinées dans le Programme d'Actions, adossé au Plan National Stratégique de Développement 2023-2027 (PNSD 2023-27) et au PDL-145T.

A cet effet, le Gouvernement vise la poursuite de la décélération de l'inflation jusqu'à atteindre la cible de moyen terme de 7,0% d'ici 2027, la poursuite de l'accumulation des réserves internationales, pour atteindre une couverture de 3 mois d'importations non liées à l'aide d'ici 2027 et l'accélération de l'activité économique à moyen terme, atteignant un taux de croissance de plus de 7,0% d'ici 2027, soutenue par l'essor du secteur non minier avec une progression moyenne de 8,0% entre 2024 et 2027, dans un contexte d'accroissement des investissements autour de 38,0% dans la période.

Pour atteindre ces objectifs, le Gouvernement entend réduire le déficit du solde intérieur à 0,5% en moyenne de la période (2024-27) et poursuivre l'application stricte du pacte de stabilité signé depuis août 2020 avec la Banque centrale, tout en élargissant l'espace budgétaire pour la fourniture des biens publics essentiels. Cela sera réalisé à travers des réformes visant à améliorer les recettes et par la rationalisation et la priorisation des dépenses publiques.

Ainsi, sur la période 2023-27, l'économie devrait maintenir sa trajectoire de croissance de plus de 6,0% acquis depuis 2021. La croissance du PIB réel devrait s'afficher à 6,4% en 2024 contre 6,8% en 2023, grâce au dynamisme des secteurs primaire et tertiaire, en dépit du relâchement des activités de la branche « Industrie Extraction », dont le rythme de progression connaîtrait un ralentissement. Le PIB hors-mines enregistrerait une croissance de 7,2% en 2024 contre 4,4% une année avant. A moyen terme, la croissance du PIB réel devrait se situer à 6,6% en 2025, 6,4% en 2026 et à 7,6% en 2027.

Par ailleurs, il est attendu un ralentissement du rythme de formation des prix intérieurs à 10,4% en 2024, 9,3% en 2025 et 8,1% en 2026 pour atteindre 7,0% en 2027, suite au renforcement de la coordination des politiques monétaire et budgétaire entre le Gouvernement et la BCC.

Les opérations financières de l'Etat devraient se solder, sur la période, par un déficit global projeté à 1,7% du PIB et un déficit intérieur de 0,5% du PIB, dénotant essentiellement la maîtrise et la rationalisation des dépenses publiques dans un contexte de renforcement de la coordination des politiques budgétaire et monétaire. En effet, les recettes publiques devraient sensiblement augmenter en 2024 (+28,0% par rapport à 2023) avec une pression fiscale projetée à 14,9% du PIB qui atteindrait 15,0% du PIB en 2027, suite principalement au respect des engagements des régies financières visant à mobiliser considérablement les recettes courantes, au bon comportement des cours mondiaux des matières premières et à la patrouille financière menée par l'Inspection Générale des Finances (IGF). L'exécution des dépenses publiques devrait, en 2024, s'inscrire essentiellement sur d'une part une maîtrise des dépenses courantes et de celles liées à la sécurité et aux élections générales et, d'autre part une meilleure programmation des dépenses d'investissement à moyen terme, afin de soutenir durablement la croissance.

Le marché des changes devrait demeurer relativement stable, à moyen terme, avec des légères variations du taux de change autour de -1,0%, tant sur le marché indicatif que sur le marché parallèle, sous l'effet d'une amélioration du solde du compte courant (+0,3% du PIB) et d'une bonne coordination des politiques budgétaire et monétaire, ancrée par le respect du pacte de stabilité.

Par ailleurs, les réserves de change devraient atteindre USD 5.045,0 millions en 2024 contre 4.860,0 millions en 2023, dénotant une accumulation de USD 185,0 millions. Cette performance procéderait essentiellement de l'obtention des allocations DTS dans le cadre de la poursuite de la mise en œuvre du PEG appuyé par le FMI. Cette hausse de réserves devrait renforcer la crédibilité de tout le système bancaire et financier congolais quant à sa capacité à maintenir la stabilité du taux de change et à financer les importations des biens et services.

La croissance moyenne du crédit au secteur privé devrait se situer autour de 16,1%, ce qui devrait raffermir les dépôts dans les banques (+26,8%), malgré l'accroissement de la liquidité (+27,8% en moyenne) dans un contexte de la dollarisation de l'économie nationale, qui ne facilite pas la conduite de la politique monétaire.

INTRODUCTION

L'élaboration du cadrage macroéconomique par le Comité Permanent de Cadrage Macroéconomique (CPCM)¹, constitue la première étape de la préparation de la Loi des finances, des Edits et des décisions budgétaires. L'utilisation du cadrage macroéconomique, du Cadrage Budgétaire à Moyen Terme (CBMT) et des Cadres des Dépenses à Moyen Terme (CDMT) sont rendus opérationnel par la loi n°11/011 du 13 juillet 2011 relative aux finances publiques. Le cadrage macroéconomique qui présente les niveaux attendus des recettes, des dépenses et du solde budgétaire de l'Etat, alimente le CBMT en termes d'hypothèses macroéconomiques.

Les prévisions macroéconomiques rendues dans le présent rapport ont fait l'objet d'une harmonisation avec le Fonds Monétaire International (FMI), à court terme, à l'effet de traduire les engagements pris par le Gouvernement dans le cadre du programme économique triennal soutenu par la Facilité Elargie de Crédit (FEC). En effet, ces perspectives macroéconomiques sont élaborées dans un contexte caractérisé principalement par l'élaboration du projet de la loi des finances 2024, la conclusion de la quatrième revue du programme sus évoqué du Gouvernement soutenu par la Facilité Elargie de Crédit (FEC) avec le Fonds Monétaire International (FMI) et la poursuite de la mise en œuvre du Programme de Développement Locale des 145 territoires (PDL-145T)².

La présente note appelée à sous-tendre l'élaboration du projet de la loi des finances 2024, s'articule, hormis l'introduction et la conclusion, autour des trois principaux points, à savoir : (i) Environnement international ; (ii) Evolution récente de l'économie nationale ; et (iii) Perspectives économiques 2023-27.

¹ Créé en 2006, le CPCM est un comité interministériel placé sous l'autorité du Ministre du Plan et assisté par un secrétariat technique placé sous la coordination de la Direction des Etudes Macroéconomiques (DEME) dudit ministère. Il est composé des experts des services des ministères du plan, des finances, du budget, de l'économie, des institutions, notamment la BCC et l'IRES de l'Université de Kinshasa.

² Le PDL-145T résulte de la volonté politique du Président de la République de vaincre la pauvreté et les inégalités entre le milieu urbain et le milieu rural. Il est adossé sur le pilier 5 du Plan National Stratégique de Développement (PNSD) 2019-2023 en revisitation pour l'horizon 2023-27, dans son volet relatif au développement équilibré des provinces.

I. Environnement international

Les perspectives économiques sont incertaines, dans un contexte marqué par les perturbations de la guerre en Ukraine et du secteur financier, le niveau élevé de l'inflation et l'effet toboggan de trois années de la pandémie de COVID-19.

I.1. Evolution de la croissance mondiale et perspectives

Le Fonds Monétaire International (FMI), dans son rapport sur les Perspectives de l'Economie Mondiale (PEM) d'avril 2023, renseigne que la croissance mondiale devrait ralentir en 2023. En effet, qui suppose que les récentes tensions du secteur financier seront maîtrisées, la croissance du PIB mondial devrait se situer à 2,8% en 2023 après 3,4% en 2022, avant de se redresser lentement et de s'établir à 3,0% en 2024.

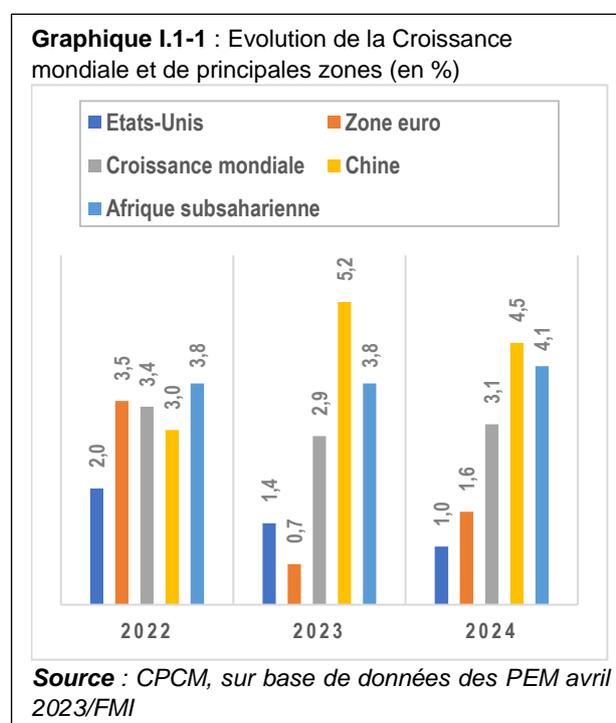
Dans les pays avancés, la croissance devrait connaître un ralentissement particulièrement marqué de leur activité économique, avec un taux de croissance passant de 2,7% en 2022 à 1,3% en 2023.

Aux *Etats-Unis*, la croissance économique devrait ralentir à 1,6% en 2023 et à 1,1% en 2024, contre une progression de 2,1% enregistrée en 2022. La croissance annuelle en 2023 est révisée à la hausse de 0,2 pp, du fait de la résistance de la demande intérieure en 2022 qui devrait se poursuivre cette année.

Dans la *Zone Euro*, la croissance économique devrait ralentir à 0,8% en 2023 et 1,4% en 2024, contre une progression de 3,5% enregistrée en 2022. La révision à la hausse de la croissance en 2023 de 0,1 point de pourcentage (pp) par rapport aux PEM de janvier 2023, s'explique principalement par : (a) les effets de l'accélération du relèvement des taux par la Banque Centrale Européenne (BCE) et de l'érosion des revenus réels, compensés par les reports observés depuis 2022 ; et (b) la baisse des prix de l'énergie et les annonces supplémentaires de soutien budgétaire au pouvoir d'achat par un contrôle des prix de l'énergie et des transferts au comptant.

S'agissant des pays émergents et des pays en développement, la croissance devrait ralentir, passant de 4,0% en 2022 à 3,9% en 2023 et à 4,2% en 2024.

En *Chine* particulièrement, le PIB devrait progresser de 5,2% en 2023 avant de ralentir à 4,5% en 2024, après une croissance de 3,0% en 2022. La progression projetée en 2023 est principalement expliquée par l'amélioration rapide de la mobilité après la mise en œuvre de la stratégie « zéro COVID » implémentée en 2022. Toutefois, le ralentissement projeté en 2024 devrait résulter de la perte de dynamisme des



entreprises et de la lenteur dans l'implémentation des réformes structurelles qui stabiliseraient la croissance en dessous de 4,0% à moyen terme.

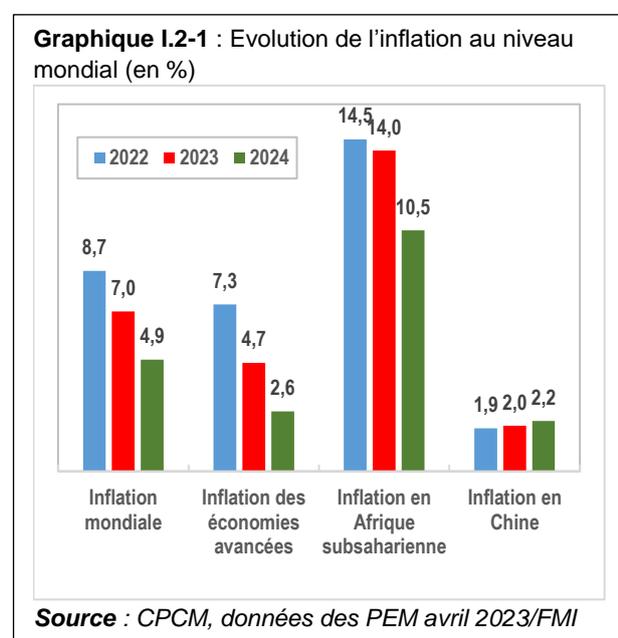
En Afrique subsaharienne, la persistance de l'inflation mondiale et le resserrement des politiques monétaires ont entraîné une hausse des coûts d'emprunt et exercé une pression accrue sur les taux de change. Ce manque de financement affecte une région déjà aux prises avec de profonds déséquilibres macroéconomiques. En effet, l'activité économique devrait progresser de 3,6% en 2023 (en dépit de l'accélération de 4,2% attendue en 2024) après une croissance de 3,8% enregistrée en 2022.

Le FMI a, par ailleurs, relevé que plusieurs risques de détérioration pèsent sur ces perspectives. Il s'agit notamment de : (i) la persistance de l'inflation sous l'effet de nouveaux chocs (sur les prix de l'énergie et des denrées alimentaires) qui pourraient résulter de l'intensification de la guerre en Ukraine ; (ii) l'amplification des tensions du secteur financier qui pourraient créer un phénomène de contagion, et ainsi affaiblir l'économie réelle à cause d'une forte détérioration des conditions de financement ; (iii) l'inflation hors alimentation et énergie pourrait se révéler plus persistante que prévu, ce qui nécessiterait un resserrement encore plus rigoureux de la politique monétaire ; (iv) le surendettement des pays émergents suite au durcissement des conditions de financement à l'échelle mondiale ; et (v) la fragmentation géopolitique pourrait engendrer des pertes de production considérables, en influant notamment sur les Investissements Directs Etrangers (IDE).

I.2. Evolution de l'inflation mondiale et perspectives

L'inflation mondiale devrait chuter en 2023, sous l'effet de la baisse des prix des produits alimentaires et de l'énergie, mais l'inflation sous-jacente (hors alimentation et énergie) devrait, quant à elle, diminuer plus lentement. En effet, selon le même rapport du FMI, l'inflation mondiale devrait décliner à 7,0% en 2023³ après 8,7% enregistrée en 2022. Il est attendu une décélération de l'inflation à 4,9% en 2024.

Ainsi, l'inflation dans les *pays avancés*, devrait passer de 7,3% en 2022 à 4,7% en 2023 et à 2,6% en 2024. Dans les *pays émergents et pays en développement*, l'inflation estimée à 9,9% en 2022, devrait baisser à 8,1% en 2023, soit supérieure à la moyenne de 4,9% enregistrée avant la pandémie, sur la période 2017–19. Elle est projetée à 5,5% en 2024. Dans les *pays de l'Afrique subsaharienne*, l'inflation qui atteindrait 14,5% en 2022, devrait décliner légèrement à 14,0% en 2023 et à 10,5% en 2024. Près de la moitié des pays de la région sont en proie à une inflation supérieure à 10,0%, qui réduit le pouvoir d'achat de ménages et frappe de plein fouet



³ L'inflation projetée pour 2023 reste supérieure à la moyenne annuelle enregistrée avant la pandémie de COVID-19, sur la période 2017-2019, qui est de 3,5%.

les populations les plus fragiles. Par contre, en *Chine*, l'inflation devrait légèrement s'accroître, passant de 1,9% en 2022 à 2,0% en 2023 et à 2,2% en 2024.

I.3. Evolution des cours internationaux et perspectives

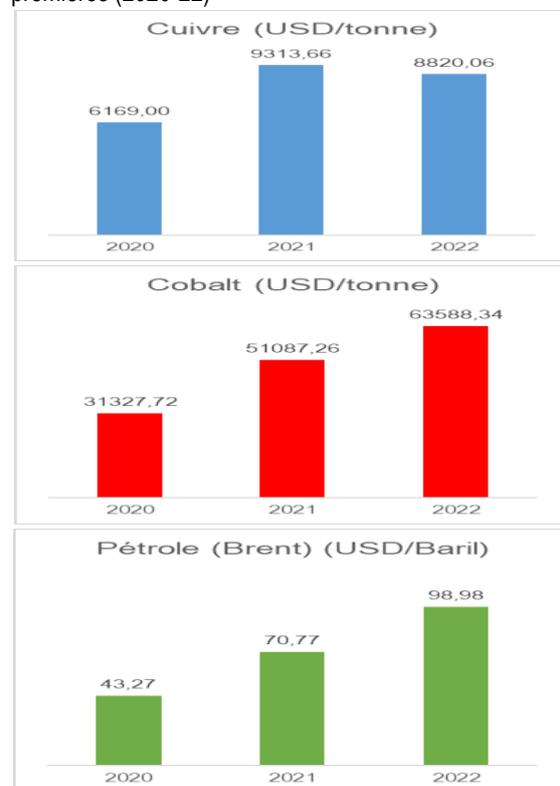
Les cours moyens de principaux produits miniers et des hydrocarbures intéressant l'économie congolaise ont globalement affiché une tendance haussière depuis l'année 2020. En effet, sur le marché de *London Metal Exchange (LME)*, le cours moyen annuel en 2022 a augmenté de 24,5% pour le cobalt (USD/tonne 63.588,34) et de 39,9% pour le pétrole Brent (USD/baril 99,0). Par contre, le cours du cuivre a affiché une baisse de 5,3% en 2022 pour se situer à USD/tonne 8.820,06.

S'agissant des cours moyens des produits rentiers, il est observé, par rapport à 2021, une augmentation de 27,5% pour le café arabica colombien (USD/tonne 1.267,89) et de 15,3% pour le café robusta brésilien (USD/tonne 470,30). Par contre, les cours de cacao et de caoutchouc ont baissé respectivement de 3,0% (USD/tonne 2.372,03) et de 7,7% (USD/tonne 1.649,63).

Pour ce qui est de l'évolution des cours moyens des produits céréaliers, il est observé, une hausse de 42,0% pour le blé argentin (USD/tonne 405,71) et de 19,4% pour le maïs argentin (USD/tonne 299,30). Par contre, le cours moyen du riz thaïlandais a affiché une baisse de 3,4% en 2022, se situant à USD/tonne 425,49.

En termes de perspectives, le FMI projette une baisse des cours principalement du cuivre et du cobalt en 2023 et 2024. En effet, le cours du cuivre passerait à USD/tonne 8.654 en 2023 et à 8.568 en 2024, dénotant une baisse respectivement de 2,0% et 1,0%. De même, le cours du cobalt devrait chuter à USD/tonne 35.813 en 2023 et à 35.739 en 2024, soit une baisse respectivement de 43,8% et 0,2%.

Graphique I.3-1 : Evolution des cours des matières premières (2020-22)



Source : CPCPM, données du Min. Mines/CTCPM

II. Evolution récente de l'économie nationale

II.1. Evolution de l'économie congolaise en 2022

II.1.1. Secteur réel et prix

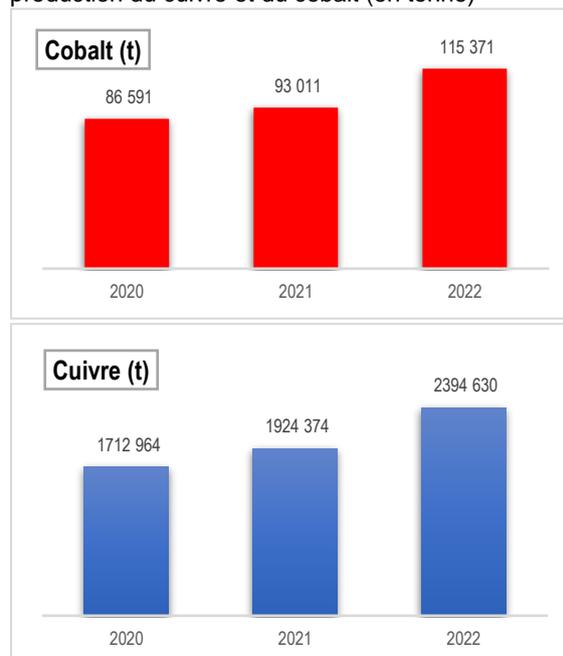
II.1.1.1. Croissances du PIB réel et sectorielles

Depuis 2021, l'économie congolaise enregistre de bonnes performances. Les tendances, en 2022, demeurent favorables et le taux de croissance du PIB réel devrait se maintenir sur son rythme de plus de 6,0% acquis depuis 2021.

En effet, la croissance du PIB réel est estimée à 8,9%, soit en hausse de 2,7 points de pourcentage par rapport à 2021, reflétant, ainsi, un fort dynamisme de la production dans l'extraction des minéraux (+10,2% en 2021 à +21,9% en 2022), suite au développement continu de grands projets miniers existants qui exploitent le cuivre et à la mise en production de nouvelles mines.

Par ailleurs, la détérioration des termes de l'échange suite aux effets de la guerre en Ukraine, l'insécurité à l'Est du pays et le niveau élevé de l'inflation auraient impacté la croissance du PIB hors industries extractives, qui aurait ralenti à 3,1% en 2022 contre 4,5% en 2021.

Graphique II.1.1.1-1 : Evolution annuelle de la production du cuivre et du cobalt (en tonne)



Source : CPCM, données du Min. Mines/CTCPM

Tableau II.1.1.1-1: Evolution de la croissance sectorielle et du PIB réel

	2021	2022
Secteur Primaire	7,5%	15,6%
Dont Industries extractives	10,1%	21,9%
Secteur Secondaire	3,2%	2,8%
Secteur Tertiaire	5,6%	3,3%
Taxes sur biens et services	17,3%	7,7%
PIB réel	6,2%	8,9%
PIB hors industries extractives	4,5%	3,1%

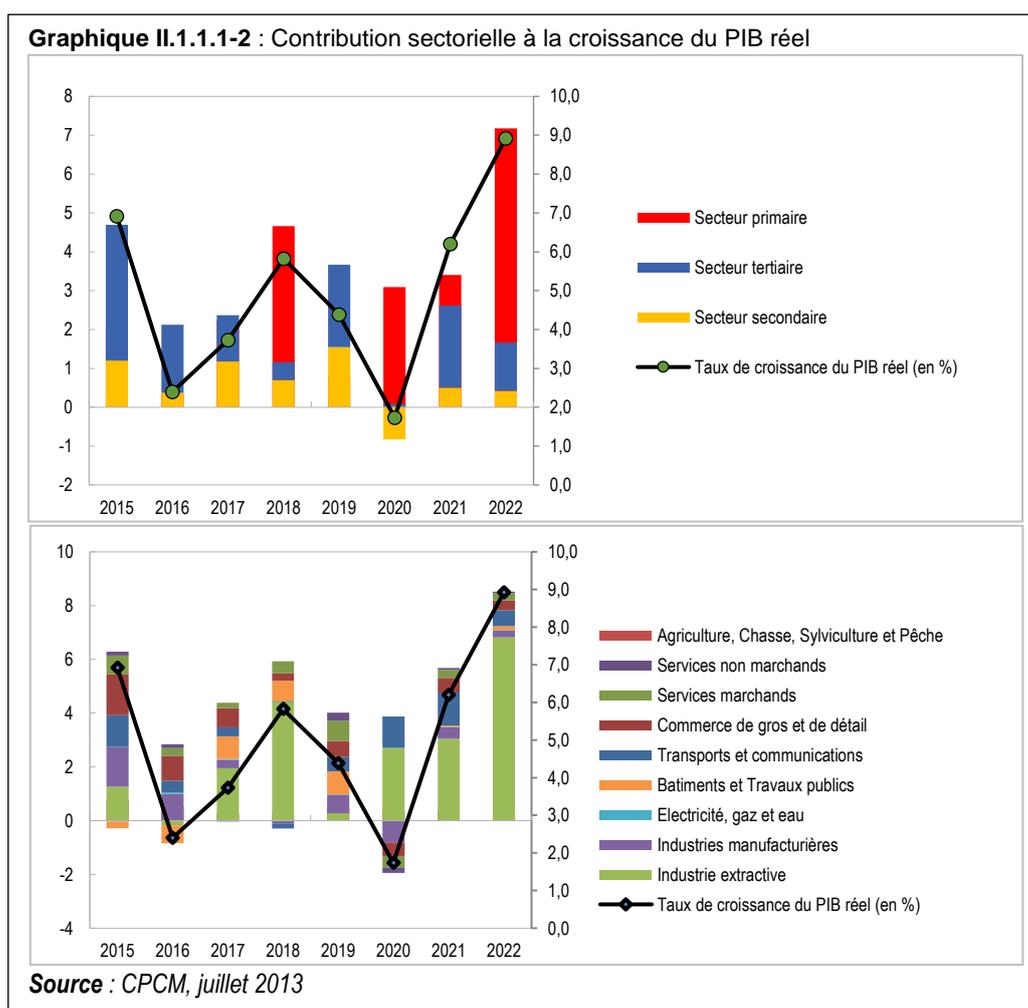
Source : Min. Plan/DEME, données de la Commission d'Etudes Statistiques et des Comptes Nationaux (CESCN)

Dans le **secteur primaire**, en 2022, la croissance devrait être portée par le dynamisme des activités des industries extractives (avec une contribution de 6,82 points), pour se situer à 15,6% contre 7,5% en 2021. Ce dynamisme dans la branche « Extraction » devrait être observé suite essentiellement aux performances de la production de deux principaux produits miniers (cuivre et cobalt) ; en dépit de la survenance notamment de la pandémie de Covid-19 en 2020, la guerre en Ukraine depuis début 2022 et le ralentissement du PIB réel en Chine en 2022 (3,0% après 8,4% en 2021). En effet, la

production du cuivre devrait augmenter de 24,4% en 2022 par rapport à 2021 pour se situer à plus de 2 millions de tonnes. De même, celle du cobalt devrait progresser de 24,0%, pour s'établir à plus de 100 milles tonnes.

S'agissant de la branche « Agriculture, forêt, élevage, chasse et pêche », la croissance devrait se maintenir à 2,4% en 2021 et 2022, reflétant les mesures limitées de soutien au secteur agricole.

Concernant la sous-branche « Agriculture », l'activité devrait hausser de 2,4% en 2022 contre 2,8% en 2021, avec une contribution à la croissance de 0,34 point. Ce ralentissement de la croissance serait principalement le reflet du recul de la production vivrière (de 3,1% en 2021 à 2,6% en 2022), suite essentiellement à l'insuffisance des politiques de soutien ciblées en faveur des ménages agriculteurs.



Pour ce qui est de la sous-branche « Sylviculture », l'activité est estimée en hausse de 2,7% en 2022, alors qu'elle affichait une baisse de 9,9% en 2021. Cette performance s'expliquerait par les différentes réformes initiées par le ministère de l'Environnement au travers notamment des pré-COP 27 et COP 26.

Dans le **secteur secondaire**, l'activité devrait rester dynamique, après une hausse de 3,2% en 2021. La croissance du secteur est estimée à 2,8% en 2022, avec une faible contribution de 0,42 point, soutenue principalement par les activités des industries manufacturières (0,25 point de croissance) et de bâtiment et travaux publics (0,15 pc).

S'agissant de la branche « Industries manufacturières », la croissance est estimée à 2,4% en 2022 contre 4,1% en 2021. Ce ralentissement de la croissance serait imputable principalement au recul des activités des industries alimentaires, boissons et tabac, dont la croissance devrait passer de 4,6% en 2021 à 2,5% en 2022, suite essentiellement à la dégradation des infrastructures routières et ferroviaires, à la guerre russo-ukrainienne occasionnant notamment la détérioration des termes de l'échange et la hausse des coûts de la logistique internationale.

Pour ce qui est de la branche « Bâtiment et travaux publics », l'activité afficherait une progression de 3,5% en 2022, contre 1,1% l'année précédente, avec une contribution à la croissance de 0,15 point. La bonne dynamique du secteur serait imputable principalement à la mise en œuvre des projets d'investissement dans le cadre notamment du Programme de Développement Local des 145 Territoires (PDL-145T) et du Plan National Stratégique de Développement (PNSD). Cette situation s'expliquerait par une hausse de plus de 20,0% de la consommation⁴ du ciment, soutenue par le dynamisme de la production du ciment (+25,9%).

Concernant la branche « Electricité, gaz, vapeur et eau », la croissance devrait se situer à 3,3% en 2022 contre 3,9% en 2021, avec une faible contribution de 0,02 point. Ce recul de la croissance du secteur serait consécutif essentiellement à la dégradation des infrastructures énergétiques.

Dans le **secteur tertiaire**, la croissance connaîtrait un ralentissement en 2022, sur fond de la contreperformance principalement dans les activités de transport, télécommunication et commerce. En effet, l'activité dans le secteur progresserait de 3,3% en 2022 contre 5,6% en 2021, soit un recul de 2,3 points de pourcentage ; sa contribution à la croissance passerait de 2,11 points en 2021 à 1,24 point en 2022.

En ce qui concerne les activités des transports, elles devraient augmenter de 2,7% en 2022 contre 4,1% réalisé en 2021, venant en baisse de 3,5% en 2020. Cette décélération de la croissance en 2022 s'expliquerait principalement à la dégradation des infrastructures routières et ferroviaires ; en dépit de l'alignement de 260 bus au lieu de 160 à partir du mois de septembre 2022, par la société de transports au Congo (Transco) dans la ville de Kinshasa. Par ailleurs, le secteur de transport était affecté par la crise mondiale aggravée par le conflit russo-ukrainien, occasionnant une pénurie de carburants à Kinshasa, qui avait duré pratiquement six (6) mois (d'avril à septembre 2022)⁵.

Il en est de même pour les activités du commerce, qui devraient augmenter faiblement en 2022 (+2,7%) par rapport à 2021 (+3,9%), suite aux contrecoups de la guerre russo-ukrainienne survenue au début de l'année 2022. Cette situation devrait impacter la contribution à la croissance de la branche, qui passerait de 0,54 point en 2021 à 0,37 point en 2022.

Au niveau des autres services marchands, la croissance devrait progresser de 3,0% en 2022 (avec une contribution de 0,25 point de croissance), contre 3,4% en 2021 (0,30 point). Ce ralentissement serait imputable aux services (+3,5% en 2021 à +2,4%

⁴ Par hypothèse, la consommation du ciment est égale à la sommation de la production et des importations du ciment.

⁵ Kinshasa qui consomme plus ou moins 1.100 m³/jour, avait vu son stock se restreindre à environ 600 m³/jour. Le stock de kérosène (Jet A1) avait sensiblement baissé passant de 20.000 à 8.000 litres/jour, provoquant diverses perturbations, notamment des vols retardés, reprogrammés ou carrément annulés.

en 2022) autre que les activités des banques et assurances qui afficheraient une performance à la même période (+3,2% à +5,9%).

Quant aux activités des services d'administration publique (non marchands), le niveau de la croissance devrait se stabiliser à 2,0% en 2021 et 2022, en dépit de la performance (+2,0% en 2021 à +3,0% en 2022) qui s'afficherait au niveau de la sous-branche « Education » ; alors que la croissance dans les autres sous-branches (Santé et Autres services marchands) resteraient au même niveau entre 2021 et 2022.

II.1.1.2. Evolution des composantes du PIB

En 2022, **la demande intérieure brute** devrait accroître de 15,3%, après une progression de 22,8% en 2021, pour se situer à 104,3% du PIB. Ce ralentissement serait expliqué par celui de la consommation (-0,9 point de pourcentage, pp) et celui des investissements bruts (-23,1 pp).

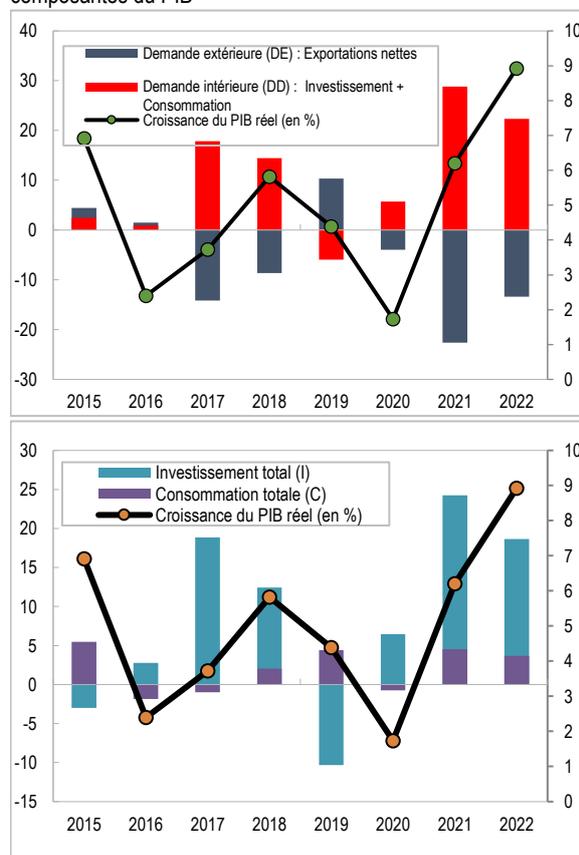
En ce qui concerne **la consommation finale**, elle afficherait une hausse de 4,8% en 2022, contre 5,6% réalisé en 2021. Globalement, la consommation représenterait 88,6% du PIB en 2022 contre 72,2% du PIB en 2021. Ce résultat serait imputable au comportement de la consommation publique (en accroissement de 2,0% contre 21,7% réalisé en 2021) qui se situerait à 9,5% du PIB en 2022 contre 8,3% en 2021 ; et de la consommation privée, qui représenterait 79,1% du PIB en 2022 (en hausse de 3,1%) contre 63,9% du PIB en 2021 (en accroissement de 4,3%).

Au niveau **des investissements bruts**, ils devraient progresser de 27,1% en 2022 contre 50,2% en 2021. La part des investissements bruts au PIB, passerait de 27,5% en 2021 à 15,7% en 2022. Ce ralentissement serait expliqué principalement par le relâchement des investissements privés, passant de 23,7% du PIB en 2021 à 8,8% en 2022.

S'agissant de **la demande extérieure nette**, elle progresserait de 29,0% en 2022 contre 85,4% en 2021, pour représenter -2,8% du PIB venant de 0,3% en 2021. Ce ralentissement serait imputable essentiellement à celui des importations de biens et services (de 43,6% en 2021 à 24,9% en 2022).

Concernant **les exportations de biens et services**, elles devraient augmenter de 18,9% en 2022, contre 8,2% l'année précédente. Comparées au PIB, elles devraient

Graphique II.1.1.2-1 : Contribution à la croissance des composantes du PIB



Source : CPCM, juillet 2023

se situer à 46,2% en 2022 contre 40,4%, portées principalement par les exportations des produits miniers (de 39,7% en 2021 à 45,8% en 2022).

Quant aux **importations de biens et services**, elles devraient progresser de 24,9% en 2022, contre 43,6% l'année précédente, pour se situer à 49,0% du PIB. Cette décélération serait le reflet essentiellement du ralentissement observé au niveau des importations des biens de consommation (de 61,6% en 2021 à 5,4% en 2022) et d'équipements (de 55,2% à 16,4%), ainsi qu'au niveau de celles des services (de 44,1% à -3,7%).

II.1.1.3. Inflation et compétitivité

En 2022, le marché des biens et services devrait renseigner une accélération du rythme de formation des prix comparativement à l'année dernière, suite essentiellement à l'inflation importée. En effet, l'année devrait se clôturer par un taux d'inflation de 13,1% à fin 2022 contre 5,3% à fin 2021, soit une accélération de 7,9 points de pourcentage par rapport à l'année précédente.

En termes de compétitivité-prix, l'économie congolaise devrait enregistrer, à fin 2022, une dépréciation de franc congolais de 2,29%, en passant de CDF 2.000,0 à 2.046,8 pour 1 USD.

II.1.2. Finances publiques

II.1.2.1. Politique budgétaire

La gestion budgétaire en 2022 devrait s'inscrire dans la poursuite de l'exécution du Programme de Développement Local des 145 Territoires (PDL-145T) et de la mise œuvre des réformes de l'administration publique. Elle devrait continuer de s'articuler autour de la maîtrise des dépenses publiques dans le cadre de la politique de rationalisation des dépenses courantes, notamment celles relatives à la rémunération des agents de l'Etat et au fonctionnement des institutions et ministères, au profit des dépenses d'investissement. Elle serait caractérisée, en outre, par l'augmentation des dépenses sécuritaires et humanitaires suite à l'intensification de la guerre à l'Est du pays, ainsi que des dépenses liées aux élections à venir de 2023. Elle devrait également s'aligner à la poursuite de la mobilisation accrue des recettes, essentiellement celles relatives au secteur minier, de même qu'au dynamisme des patrouilles financières de l'Inspection Générale des Finances (IGF).

Ainsi, le déficit du solde global budgétaire, dons compris, est à 2,8% du PIB en 2022, contre 0,2% en 2021 ; alors que le solde intérieur devrait afficher un déficit de 2,0% du PIB en 2022 contre un excédent de 0,3% en 2021.

II.1.2.2. Evolution des recettes publiques

Les recettes totales de l'Etat en 2022, y compris les dons, ont augmenté de 40,8% (soit CDF +6.345 milliards) par rapport à l'année 2021 ; elles devraient, ainsi, passer de CDF 15.567 milliards (13,6% du PIB) en 2021 à 21.912 milliards (16,6% du PIB) en 2022. Elles sont constituées des recettes budgétaires pour 20.237 milliards (15,3% du PIB) et des dons à la hauteur de 1.675 milliards (1,3% du PIB).

S'agissant des recettes budgétaires, en hausse de 59,6%, elles sont réparties en recettes fiscales (15.147 milliards), avec une augmentation de 66,6% et en recettes non fiscales pour 4.590 milliards (en augmentation de 29,4%).

Les recettes fiscales ont reflété, principalement, la poursuite des patrouilles financières de l'IGF et des efforts de mobilisation des recettes par les administrations fiscales, notamment celui de la Direction Générale des Impôts (DGI). Spécifiquement, la bonne tenue des recettes fiscales est imputable à l'impôt sur le revenu, aux taxes sur les biens et services, et aux impôts sur le commerce extérieur et les transactions internationales, respectivement en hausse de 106,9% ; 17,3% et 90,0%.

Concernant l'impôt sur le revenu, il est à hauteur de CDF 9.049 milliards en 2022 après 4.373 milliards en 2021, soit un accroissement de 4.676 milliards (106,9%). Cette augmentation reflète, principalement, les performances observées au niveau des impôts sur le revenu des Entreprises (+4.148 milliards), essentiellement des sociétés minières sur fond du dynamisme du secteur minier (plus de 20,0% de croissance réalisée).

Au titre des taxes sur les biens et services, elles sont à hauteur de CDF 4.628 milliards en 2022 contre 3.944 milliards en 2021 (soit une augmentation de 17,3%). Cette situation reflète la bonne dynamique observée sur les recouvrements au titre de la TVA/taxe sur le chiffre d'affaires (+16,1%).

Au niveau des impôts sur le commerce extérieur et les transactions internationales, les recettes sont à hauteur de CDF 1.469 milliards en 2022 contre 773 milliards l'année précédente, soit un accroissement de 90,1% (+696 milliards).

Pour ce qui est du prélèvement des recettes non fiscales (+29,4%), il est attribuable principalement aux recettes tirées des ressources naturelles et des télécommunications (CDF 2.496 milliards), avec une hausse de 39,7%, et aux comptes et budgets spéciaux (+22,8%).

Concernant les recettes tirées des ressources naturelles et des télécommunications, elles sont estimées à CDF 2.496 milliards en 2022 contre 1.787 milliards en 2021, soit une hausse de 39,7% (+709 milliards). Cette hausse est reflétée principalement par le bon comportement des recettes liées aux redevances minières (1.499 milliards), en accroissement de 40,8%.

Quant aux comptes et budgets spéciaux, les recettes sont passées de CDF 1.065 milliards en 2021 à 1.309 milliards en 2022, soit une hausse de 22,8% (+244 milliards).

Ainsi, la pression fiscale en 2022 s'est située à 15,3% du PIB contre 11,1% l'année précédente, soit un gain de 4,2 points de pourcentage (pp). Cette amélioration est le fait, d'une part, de la reprise de l'activité économique (8,9%), soutenue par les industries extractives (21,9%) et, d'autre part, des mesures conjuguées liées au renforcement des contrôles par l'IGF et de l'effort dans la mobilisation des recettes publiques par les administrations financières.

En ce qui concerne les dons budgétaires, en 2022, ils sont à hauteur de CDF 1.675 milliards (1,3% du PIB) contre 2.884 milliards (2,5% du PIB) en 2021, soit une baisse de 41,9% (-1.209 milliards), tirée principalement par la baisse des dons projets (-63,5%). Ils sont composés des dons projets pour CDF 1.015 milliards (en baisse de 1.765 milliards) et des appuis budgétaires à 660 milliards (en progression de 556 milliards).

II.1.2.3. Evolution des dépenses publiques

Les dépenses publiques, y compris l'amortissement de la dette, en 2022, ont atteint CDF 22.665 milliards (17,1% du PIB) contre 17.338 milliards (15,2% du PIB) en 2021, soit un accroissement de 5.327 milliards (30,7%). Cette progression est expliquée principalement par une augmentation des dépenses courantes (40,5%) et celles relatives à la sécurité et aux élections (738,2%), suite, d'une part, à l'intensification de la guerre à l'Est du pays et, d'autre part, à l'organisation des élections de 2023.

S'agissant des dépenses courantes, elles sont passées de CDF 10.581 milliards (9,3% du PIB) à 14.871 milliards (11,2% du PIB) entre 2021 et 2022, soit une hausse de 4.290 milliards. Cette augmentation est reflétée principalement au niveau des dépenses relatives à la rémunération des agents de l'Etat (+1.124 milliards), aux biens et services (+1.739 milliards) et aux subventions et autres transferts courants (+1.207 milliards).

Concernant les dépenses liées à la rémunération, elles sont à hauteur de CDF 6.578 milliards (5,0% du PIB) en 2022 contre 5.454 milliards (4,8% du PIB) en 2021, soit une augmentation de 20,6%, suite principalement à une hausse de l'effectif des militaires consécutivement à l'insécurité à l'Est du pays.

Les charges relatives au paiement des intérêts de la dette publique, quant à elles, sont situées à 470 milliards en 2022 contre 250 milliards l'année précédente, soit une hausse de 88,1% (+220 milliards), constituées essentiellement à celles liées aux intérêts de la dette intérieure (396 milliards contre 204 milliards en 2021).

Pour ce qui est des dépenses liées aux subventions et aux transferts courants, elles sont à hauteur de CDF 3.664 milliards en 2022, en progression de 49,1% (+1.207 milliards), constituées essentiellement à celles relatives aux remboursements de TVA et aux carburants.

Concernant les dépenses d'investissement, elles ont baissé de 27,8% (-1.771 milliards) pour s'établir à 4.605 milliards (3,5% du PIB) en 2022. Cette contraction est consécutive à celle des dépenses d'investissement financées sur ressources extérieures (-56,8%), alors que celles financées sur ressources propres ont affiché une hausse de 96,1%.

En ce qui concerne les dépenses relatives à la sécurité et aux élections, elles ont augmenté sensiblement de 738,2% (+2.808 milliards), se situant à 3.188 milliards en 2022 contre 380 milliards en 2021. Cette hausse sensible est expliquée principalement, d'une part, par l'intensification de la guerre à l'Est du pays et, d'autre part, par l'organisation des élections de 2023.

II.1.2.4. Evolution des soldes budgétaires

La consolidation des opérations financières de l'Etat en 2022, a affiché un déficit budgétaire global de CDF 2.389 milliards (-1,8% du PIB) contre 3.081 milliards (-2,0% du PIB) réalisé l'année précédente. Ce déficit résulte des recettes publiques, y compris les dons, de CDF 21.912 milliards (en hausse de 40,8%) et des dépenses publiques, y compris l'amortissement de la dette, de CDF 22.665 milliards (en augmentation de 30,7%). Cette amélioration du déficit par rapport à 2021, s'explique principalement par une forte mobilisation des recettes publiques, en dépit de la hausse principalement des dépenses liées à la rémunération des agents de l'Etat, à la sécurité et aux élections de 2023.

Par ailleurs, le solde budgétaire intérieur a affiché un déficit de CDF 1.620 milliards (-1,2% du PIB) en 2022 contre un léger excédent de 60 milliards (0,1% du PIB) en 2021.

Concernant le financement du déficit global, il est constitué principalement par les ressources intérieures (issues des titres publics essentiellement) à hauteur de CDF 919 milliards (0,7% du PIB) et le financement extérieur de CDF 1.470 milliards (1,1% du PIB). Ce dernier, quant à lui, il serait composé essentiellement par les prêts budgétaires (256 milliards) et les prêts-projets (1.214 milliards).

II.1.2.5. Evolution de la dette publique

L'encours de la dette publique est passé de USD 16,8 millions en 2021 à 15,5 millions en 2022, soit une baisse de 8,1% (-1,4 million).

II.1.3. Secteur extérieur

Les échanges extérieurs devraient être, en 2022, marqués par une détérioration de USD 2.908 millions (-4,3 points de pourcentage) du déficit du compte courant et une amélioration du déficit du solde global de la balance des paiements (-854 millions).

II.1.3.1. Evolution de la balance courante

En 2022, **la balance des transactions courantes** afficherait un solde négatif de USD 3.495 millions (-5,3% du PIB) contre celui de 587 millions (-1,9% du PIB) en 2021, soit une détérioration de 2.908 millions (-4,3 pp). Cette situation reflèterait, essentiellement, la dégradation du solde de biens (-2.302 millions), amoindrie toutefois, par le dynamisme des revenus secondaires (+801 millions) et les dons budgétaires à hauteur de USD 329 millions.

En effet, **la balance de biens**, bien que son solde reste excédentaire en 2022 (+1.638 millions), elle devrait enregistrer une détérioration de USD 2.302 millions (-4,4 pp), suite à la détérioration des termes de l'échange (-7,7%), occasionnant ainsi la hausse des importations (+46,3%) plus que celle des exportations de biens (+27,7%). Les exportations devraient passer de USD 22.185 millions (38,7% du PIB) en 2021 à 28.336 millions (43,1% du PIB) en 2022, sous l'impulsion essentiellement de la performance du secteur extractif, dont les exportations se chiffrent à 28.037 millions (en hausse de 27,8% par rapport à 2021).

Quant aux importations, elles progresseraient de USD 18.245 millions (31,8% du PIB) en 2021 à 26.698 millions (40,6% du PIB) en 2022. Cette hausse serait tirée, principalement, par l'augmentation des importations de biens d'équipement de USD 4.374 millions (+53,2%), à la faveur, notamment, de la mise en œuvre des investissements dans le cadre du Programme de Développement Local de 145 territoires (PDL-145T) et de l'approvisionnement en équipement des industries minières locales.

Concernant **la balance de services**, le déficit se détériorerait de USD 1.152 millions, se chiffrant à 4.931 millions (-7,5% du PIB) en 2022 contre 3.779 millions (-6,7% du PIB) en 2021. Le compte des revenus primaires, de sa part, afficherait un solde déficitaire de USD 2.521 millions (-3,8% du PIB) en 2022 contre 1.999 millions (-3,5% du PIB) en 2021, soit une dégradation de 531 millions.

S'agissant du compte des revenus secondaires (hors dons budgétaires), il se solderait, en 2022, avec un excédent de USD 1.990 millions (+3,0% du PIB), dénotant une amélioration de 621,0 millions par rapport à 2021.

II.1.3.2. Evolution des comptes de capital et d'opérations financières

Le compte de capital devrait dégager, en 2022, un solde excédentaire de USD 538 millions (contre 171 millions en 2021, soit une amélioration de 367 millions, soutenue par le dynamisme du secteur minier (+21,9% de croissance).

Par ailleurs, le solde du compte des opérations financières est estimé à -3,6% du PIB (USD -2.350 millions) en 2022, alors qu'il était à 1,9% du PIB (USD +1.094 millions) un an auparavant, soit une dégradation de 5,5 points de pourcentage (-3.444 millions). Cette détérioration du solde d'une année à l'autre serait attribuable principalement, à la baisse des autres investissements (-3.108 millions), lesquels passeraient d'un excédent (+583 millions) en 2021 à un déficit de 2.525 millions en 2022.

II.1.4. Situation monétaire

La situation monétaire, en 2022, devrait se traduire par une baisse des avoirs extérieurs nets (-9,9%), une augmentation des créances intérieures nettes (+43,1%) et une expansion de la masse monétaire (+3,4%).

II.1.4.1. Evolution des avoirs extérieurs nets

Les avoirs extérieurs nets des institutions monétaires sont estimés à CDF 15.737 millions en 2022 contre 17.475 millions en 2021, soit une contraction de 9,9% imputable principalement à la baisse des avoirs extérieurs nets des autres institutions de dépôt (-22,6%).

II.1.4.2. Evolution des créances intérieures nettes

Les crédits intérieurs nets se situeraient à CDF 13.960 millions en 2022 contre 9.759 millions en 2021, soit une augmentation de 43,1%, traduisant, principalement, la progression des crédits à l'économie (+48,4%). Par ailleurs, les créances nettes sur l'administration centrale devraient augmenter de 9,0%.

II.1.4.3. Evolution de la masse monétaire (M2)

Reflétant l'évolution de ses contreparties, la masse monétaire est, pour sa part, estimée en hausse à CDF 25.813 millions en 2022 contre 24.957 millions en 2021. Cet accroissement de la liquidité globale se traduirait par un renforcement des dépôts bancaires (+117 millions) et de la circulation fiduciaire (+738 millions). Au total, le taux de liquidité globale de l'économie passerait de 36,7% en 2021 à 3,4% en 2022, soit une perte de 33,3 points de pourcentage.

II.2. Bref diagnostic macroéconomique en 2022

En 2022, la situation macroéconomique, au niveau interne, serait relativement en équilibre, caractérisée d'une part, par une croissance économique plus forte soutenue par la demande intérieure, légèrement au-dessous de son niveau potentiel et d'autre part, par une inflation supérieure à la cible de moyen terme, sous l'effet principalement d'une hausse de l'inflation importée.

Après le ralentissement de la croissance observé en 2020 suite au choc de la pandémie de Covid-19, les activités dans les industries extractives devraient stimuler le rebond de l'économie congolaise. L'inflation mesurée par l'indice des prix à la consommation (IPC) devrait s'accélérer au courant de l'année 2022, imputable au choc externe lié principalement à la guerre en Ukraine et au choc interne dû essentiellement aux effets de la guerre dans la partie Est du pays.

Au niveau externe, la situation macroéconomique, en 2022, serait relativement en équilibre, marquée d'une part, par un déficit courant financé principalement par les flux des capitaux, essentiellement dans le secteur minier et d'autre part, par une accumulation des réserves, essentiellement dans le cadre du bon déroulement du programme économique du Gouvernement soutenu par la FEC du FMI.

Par ailleurs, le FMI affirme que l'état de fragilité entrave une croissance inclusive en RDC⁶. En effet, l'accès aux services publics essentiels est très insuffisant en raison d'infrastructures inadaptées. Les conflits se sont traduits par le plus important déplacement de population en Afrique. Le pays est exposé à de fréquentes flambées de maladies. La croissance démographique rapide aggravera ces difficultés. La corruption et un état de droit déficient nuisent au développement du secteur privé. La situation politique fragile (la coalition au pouvoir se compose de plus de 24 partis) pourrait accentuer les tensions à l'approche de l'élection présidentielle de 2023.

III. Perspectives économiques 2023-2027

Les présentes perspectives économiques sont celles harmonisées, à court terme, avec le Fonds Monétaire International (FMI), à l'effet de traduire les engagements pris par le Gouvernement dans le cadre du programme économique triennal soutenu par la Facilité Elargie de Crédit (FEC). En effet, ces perspectives macroéconomiques sont élaborées dans un contexte caractérisé principalement par l'élaboration du projet de la loi des finances 2024, la poursuite de la mise en œuvre dudit Programme et la poursuite de l'exécution du Programme de Développement Local des 145 territoires (PDL-145T).

C'est dans cette optique que cette note présente un scénario programme, traduisant l'orientation des politiques économiques du Gouvernement en matière d'amélioration du niveau de vie de la population, de stabilisation et de relance économique.

III.1. Aperçu sur la conjoncture économique au premier trimestre 2023

La conjoncture économique au premier trimestre 2023 a été plus ou moins favorable pour la RDC, sur fond d'un certain dynamisme de la production nationale, soutenue essentiellement par la performance des activités des industries extractives ; malgré les tensions inflationnistes et la dégradation de la situation sécuritaire à l'Est du pays. Effet, elle a évolué dans un contexte marqué principalement, au niveau international, par la poursuite des perturbations économiques occasionnées par la guerre en Ukraine, les perturbations du secteur financier, la décélération de l'inflation (7,0% en 2023 après 8,7% en 2022) suite la baisse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie, la fragmentation géopolitique qui engendre des pertes de production considérables ainsi que la baisse des cours mondiaux intéressant l'économie congolaise.

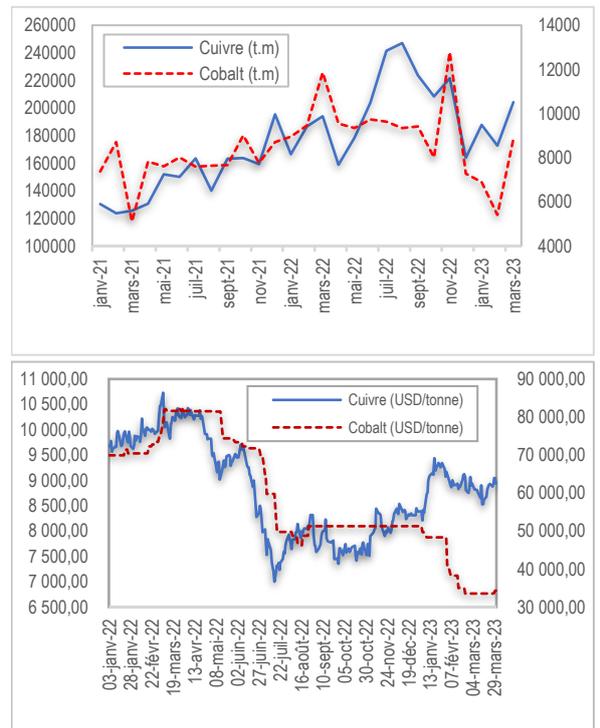
Au niveau national, elle est caractérisée principalement par l'intensification de l'insécurité à l'Est du pays et la préparation des élections prévues au dernier trimestre 2023, occasionnant une hausse sensible des dépenses exceptionnelles (de 687,7 milliards de CDF à fin mars 2023 à 69,2 milliards à fin mars 2022, soit hausse de 894,4%) relatives à la sécurité et aux élections ; ainsi que la hausse des prix intérieurs

⁶ Rapport des services du FMI pour les consultations de 2022 au titre de l'article IV, deuxième revue de l'accord au titre de la facilité élargie de crédit, demande de modification de critères de réalisation et revue des assurances de financement, juillet 2022

(16,9% à fin mars 2023 contre 6,5% à fin mars 2022) et une forte dépréciation du franc congolais face au dollar américain au marché parallèle (-12,4% à fin mars 2023 comparé à la même période de 2022). Cette pression sur les dépenses et les prix ont été compensée d'une certaine manière par la hausse de la production du cuivre (+3,2%) en glissement au premier trimestre 2023, en dépit de la baisse significative de la production du cobalt (-30,1%), reflétant le niveau bas de son cours mondial observé à la même période.

Par ailleurs, le secteur hors extractif a soutenu, tant soit peu, la production nationale en cumul annuel à fin mars 2023, à travers notamment la production de l'énergie (+3,2%) et du ciment (+17,8%), denotant ainsi l'accroissement des activités des bâtiments et travaux publics dans le cadre notamment de la poursuite de la mise en œuvre du Programme de Développement Local de 145 Territoires (PDL-145T).

Graphique II.2-1 : Evolution mensuelle de la production (en tonne métrique) et des cours (USD/tonne) du cuivre et du cobalt



Source : CPCM, données du Min. Mines/CTCPM

III.2. Hypothèses de projections

III.2.1. Au niveau international

Il est attendu, à court terme :

- un ralentissement de la croissance mondiale, y compris de la Chine, suite principalement aux perturbations de la guerre en Ukraine et du secteur financier ainsi qu'au niveau élevé de l'inflation ;
- une décélération de l'inflation suite essentiellement à la baisse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie ;
- une baisse du volume des échanges commerciaux avec les principaux partenaires de la RDC, notamment la Chine ; et
- une baisse des cours des matières premières intéressant l'économie congolaise ;

A moyen terme, il est postulé :

- une relance de l'économie mondiale, sur fond de l'accalmie des effets de la guerre en Ukraine, de la maîtrise de l'inflation (en particulier aux Etats-Unis et dans de nombreux pays émergents et en développement de l'Europe) et des problèmes de rupture d'approvisionnement ;
- une évolution favorable des cours des produits de base en particulier le cuivre et le cobalt.

III.2.2. Au niveau national

III.2.2.1. Orientations des politiques économiques

III.2.2.1.1. Politique budgétaire

L'élaboration de la loi de finances initiale pour l'exercice 2024 s'est déroulée dans un contexte globalement instable marqué notamment par la situation sécuritaire tendue suite aux conflits armés à l'Est du pays notamment par l'invasion du mouvement terroriste M23 soutenu par le Rwanda, et les effets persistants de la guerre russo-ukrainienne.

La politique budgétaire devrait rester prudente à moyen terme, dans un contexte de la poursuite de la mise en œuvre de la feuille de route pour le basculement au budget-programme, l'amélioration du climat des affaires et la mobilisation des investissements, la diversification économique et le renforcement du cadre anti-corruption, l'amélioration de la transparence dans le secteur minier et rajeunissement de l'appareil public.

Elle sera, en outre, caractérisée par la poursuite de la mise en œuvre du PDL-145T et la poursuite du programme économique du Gouvernement appuyé par la Facilité Elargie de Crédit (FEC) du FMI.

En termes de ressources, la politique budgétaire s'appuiera sur la poursuite à la fois de la mobilisation accrue des ressources internes et des réformes fiscales et douanières, de la promotion de la culture fiscale, et de la lutte contre l'évasion et la fraude fiscales par l'intensification des contrôles, à travers notamment la poursuite des patrouilles financières de l'Inspection Générale des Finances (IGF). D'une manière détaillée, il s'agira singulièrement de :

- *la finalisation de la signature des accords d'assistance mutuelle avec les principaux pays exportateurs des marchandises vers la RDC (AAMA) en vue de maîtriser l'assiette imposable ;*
- *l'accélération du processus de digitalisation des procédures fiscales, non fiscales et douanières pour améliorer le recouvrement des recettes ;*
- *la poursuite de la rationalisation du régime des exonérations fiscales et douanières et de la prohibition de celles dérogatoires ;*
- *l'élargissement de l'assiette fiscale, notamment par : (i) la poursuite de l'identification et la catégorisation des activités informelles ; (ii) l'élargissement des assujettis à la TVA (notamment extension de la TVA aux autres impôts synthétiques de la ville de Kinshasa) ; (iii) la mise en place des caisses enregistreuses ; et (iv) l'exigence de déclaration de l'IPR par une personne physique rémunérée mais non liée par un contrat d'entreprise ;*
- *l'actualisation des taux à percevoir sur les recettes non fiscales par la signature des arrêtés interministériels et l'activation des actes générateurs en vigueur dans les lois de finances.*

S'agissant des dépenses publiques, la maîtrise des dépenses courantes, en renforçant la chaîne de la dépense et en mettant en place des garanties adéquates, restent essentiels pour créer un espace budgétaire pour faire face notamment à la situation sécuritaire préoccupante, à la résolution des conflits ethniques à l'intérieur du pays et à l'effectivité de la diversification de l'économie. Le renforcement de l'orthodoxie dans la gestion des finances publiques devra permettre de dégager des marges budgétaires supplémentaires au profit des dépenses prioritaires, par la poursuite de la gestion sur

base caisse, le respect des plafonds budgétaires et le strict respect des outils de programmation infra-annuelle des dépenses lors de l'exécution de celles-ci en cohérence avec le budget.

En outre, les dépenses de rémunération devront être contenues dans une enveloppe acceptable en rationalisant la politique de recrutement et celle de la mise à la retraite des agents et fonctionnaires de l'Etat pour éviter l'accroissement de l'enveloppe salariale.

Par ailleurs, d'autres mesures sont envisagées à court terme pour contenir les pressions inflationnistes et les tensions sur le marché des changes. Il s'agira notamment : (i) *l'arrêt des paiements en espèces des dépenses du Trésor aux guichets de la BCC ; et (ii) l'amélioration de la composition, de la qualité et de l'affectation de la dépense publique en priorisant les dépenses d'investissement et en réduisant drastiquement les dépenses hors chaîne.*

En matière d'emprunt, le Gouvernement poursuivra sa politique prudentielle d'endettement, en vue de maintenir le stock de la dette dans les limites acceptables et de préserver le risque modéré de surendettement du pays, notamment par la poursuite des prêts concessionnels. Il entend également recourir à la quotité des appuis budgétaires attendus dans le cadre du Programme Economique du Gouvernement (PEG) conclu avec le FMI en juillet 2021.

Globalement, le déficit budgétaire est projeté à 1,7% du PIB en 2024, 1,3% en 2025, 0,9% en 2026 et 1,9% en 2027 contre 2,3% du PIB en 2023. Le solde intérieur afficherait un déficit de 0,4% du PIB, 0,2%, 0,1% et 1,2% respectivement en 2024, 2025, 2026 et 2027 contre 0,5% du PIB en 2023.

III.2.2.1.2. Politique monétaire et de change

Au sujet des orientations des cibles de la politique monétaire, la Banque Centrale du Congo devrait mener une politique monétaire prudente à CT et MT, en phase avec les perspectives extérieures et intérieures dans un contexte de la poursuite, par le Gouvernement de la RDC, des efforts de mobilisation des ressources publiques et ainsi afin de préserver la stabilité macroéconomique observée depuis la période post-covid.

Les objectifs opératoire et intermédiaire devraient demeurer sous contrôle au cours de prochaines années, sous réserve d'un choc majeur anticipé. Cependant, l'atteinte des objectifs intermédiaires et opérationnels du cadre de la politique monétaire devra s'inscrire dans le sens du programme économique du Gouvernement dans un contexte de la fin du programme triennal conclut avec le FMI pour la période de 2021 à 2023.

A ce titre, la Banque Centrale du Congo devrait poursuivre la manipulation de ses principaux instruments, à savoir le taux directeur, la réserve obligatoire et le bon BCC, de manière à doper toute liquidité excédentaire en vue de l'atteinte de l'objectif final visant la stabilité du niveau général des prix.

Dans l'éventualité de la persistance de certains chocs à C et MT notamment sur les prix des produits alimentaires (changement climatiques, conflits dans certaines régions, ...) et pétroliers (baisse continue de la production), le rythme de formation des prix intérieurs devrait avoir une tendance à la hausse et se situer légèrement au-dessus de l'objectif de moyen terme de 7,0%.

Dans ce contexte, l'orientation de la politique monétaire demeurera globalement prudente. Le coefficient de la réserve obligatoire, constituera toujours le principal instrument de lutte progressive contre la dollarisation et le Bon BCC jouera le rôle de neutralisant de tout excédent de liquidité.

Cependant, quelques facteurs de risque devraient entourer la conduite de la politique monétaire à C et MT dont l'intensification des conflits régionaux dans un contexte de la redistribution des cartes au niveau de la gouvernance mondiale et l'impact de la poursuite de la stratégie des sanctions infligées par les pays avancés à certains pays nouveaux membres de l'extension des BRICS devraient influencer les marchés financiers et des produits de base dont dépend la RDC.

En effet, au plan externe, le maintien de la tendance à la hausse des cours mondiaux du pétrole, des denrées alimentaires pourrait influencer sur l'inflation importée, et constituer un accélérateur du rythme des formations des prix intérieurs conduisant ainsi au durcissement de la politique monétaire par la Banque Centrale.

Au plan interne, dans l'hypothèse de la poursuite du respect du pacte de stabilité, la pression sur les dépenses publiques pourrait induire toute de même de fortes perturbations transitoires sur la coordination des politiques budgétaire et monétaire à cause des injections de liquidité nocives pour l'économie.

Avec un programme pluriannuel d'assistance technique du FMI, la BCC mettra en place un système de prévisions et d'analyses de politiques (FPAS) d'ici à 2024 et passera à son opérationnalisation pour renforcer le processus décisionnel en matière de politique monétaire. Les mesures d'accompagnement nécessaires à l'amélioration des capacités d'analyse et de prévisions économiques de la BCC, et ses communications seront également prises.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle loi portant sur la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme du 27 décembre 2022, la BCC réduira significativement l'utilisation de la monnaie fiduciaire pour ses opérations en limitant au maximum les transactions effectuées en espèces.

III.2.2.1.3. Politiques structurelles

La politique économique du Gouvernement s'appuiera, durant la période prévisionnelle, sur quelques mesures de relance et de transformation économique à moyen et long termes en vue de poursuivre la mise en œuvre des politiques publiques déclinées dans son Programme d'Actions, adossé au Plan National Stratégique de Développement 2023-2027 (PNSD 2023-27) et au PDL-145T. Il s'agira des mesures ci-après :

- *La discussion avec les miniers sur la revisitation des clauses en rapport avec leur contribution au développement de la RDC ;*
- *La veille sur le contrôle de l'adéquation entre les exécutions financières et physiques des projets dans le cadre de la mise en œuvre du PDL-145T ;*
- *La coordination des politiques sectorielles (agricole, industrielle, voies de communication), en vue de la substitution des importations à la production intérieure ;*
- *Le désenclavement du pays par l'amélioration de la connectivité nationale à travers la réhabilitation ou la construction des voies de transport et communication ;*

- L'exploitation des bassins de production des produits de premières nécessités ;
- L'industrialisation de l'agriculture dans le cadre de la promotion de chaîne des valeurs ;
- La promotion du contenu local dans les chaînes de distribution des entreprises minières et appui à la sous-traitance locale.

III.2.2.2. Principales hypothèses macroéconomiques

Le Gouvernement est conscient qu'une croissance soutenue et viable dans un environnement macroéconomique stable est nécessaire pour promouvoir la croissance économique et réduire la pauvreté. Les objectifs macroéconomiques demeurent conformes à ceux convenus dans le cadre du PEG conclu avec le FMI au titre de la FEC.

A cet égard, le Gouvernement vise la poursuite de la décélération de l'inflation jusqu'à atteindre la cible de moyen terme de 7,0% d'ici 2027, la poursuite de l'accumulation des réserves internationales, pour atteindre une couverture de 3 mois d'importations non liées à l'aide d'ici 2027 et l'accélération de l'activité économique à moyen terme, atteignant un taux de croissance de plus de 7,0% d'ici 2027, soutenue par l'essor du secteur non minier avec une progression moyenne de 8,0% entre 2024 et 2027, dans un contexte d'accroissement des investissements autour de 38,0% dans la période.

Pour atteindre ces objectifs, le Gouvernement entend réduire le déficit du solde intérieur à 0,5% en moyenne de la période (2024-27) et poursuivre l'application stricte du pacte de stabilité⁷ signé depuis août 2020 avec la Banque centrale, tout en élargissant l'espace budgétaire pour la fourniture des biens publics essentiels. Cela sera réalisé à travers des réformes visant à améliorer les recettes et par la rationalisation et la priorisation des dépenses publiques.

Le Gouvernement poursuivra les réformes de l'économie en vue de promouvoir le secteur privé, moteur de l'économie congolaise et s'attellera aussi à améliorer la composition de la dépense, en vue de faire de cette dernière un canal de réduction de la pauvreté en privilégiant les secteurs sociaux, notamment la santé, l'éducation et le développement rural.

⁷ Le Pacte de Stabilité signé le 18 août 2020, entre le Gouvernement et la Banque Centrale du Congo, stipule ce qui suit : (1) s'agissant de la politique budgétaire et du dispositif de gestion sur la base caisse des opérations financières de l'Etat : (i) dorénavant, il ne sera plus fait recours aux avances de la Banque Centrale du Congo pour couvrir le déficit public ; et (ii) le Dispositif de Gestion sur la base Caisse des opérations du Trésor des opérations financières de l'Etat est sous-tendu par l'ajustement du Plan d'Engagement Budgétaire du Ministère du Budget au Plan de Trésorerie du Ministère des Finances, de l'ajustement de ce dernier au Plan de liquidité de la Banque Centrale du Congo ; (2) en ce qui concerne le contrôle des autres sources d'augmentation de l'offre de monnaie, les parties s'accordent à faire le point, une fois le mois, sur l'évolution des autres éléments susceptibles de peser sur la demande des biens et services ainsi que sur la demande et l'offre des devises.

III.2.2.3. Principales hypothèses sectorielles

III.2.2.3.1. Agriculture

Il est attendu de poursuivre la politique d'autosuffisance et de la sécurité alimentaire, à travers : (i) la restauration de la sécurité alimentaire, (ii) l'accroissement de la production végétale, animale et halieutique et (iii) le renforcement de la contribution de l'agriculture à la croissance économique et à la création d'emplois.

Pour ce faire, le Gouvernement envisage les principales actions ci-après :

- Construction d'infrastructures pour le déploiement de DAIPN à Mbuji Mayi et Lubumbashi ;
- Réhabilitation de la ferme de Nkungisi à Kasangulu ;
- Construction d'un laboratoire agricole des semences (SENASEM) ;
- Création des Banques de crédits agricoles et de cadastre agricole (Agraire) ;
- Création d'une Zone Spéciale Agricole par l'implémentation du Programme d'appui au Développement Agroindustriel de Ngandajika (PRODAN) ;
- Extension des sites du Programme Volontariste Agricole (PVA) dans les 26 provinces ;
- Construction et amélioration des infrastructures de transformation et de conservation des produits agricoles ;
- Création des centres pilotes de production, de multiplication et de diffusion des géniteurs (Acquisition d'animaux géniteurs et équipements divers) ;
- Promotion des cultures pérennes porteuses de croissance (Café, Cacao, Huile de palme), des cultures vivrières de base (Maïs, Riz, Manioc...) et des cultures fruitières ;
- Acquisition des bateaux de pêche, chalutiers et camions frigorifiques notamment dans les provinces de Kongo central et Tanganyika ;
- Construction des infrastructures zoo-sanitaires (laboratoires vétérinaires, cliniques vétérinaires, abattoirs...) ;
- Construction et/ou réhabilitation des infrastructures de production, de transformation, de conservation et de commercialisation des produits d'origine animale et halieutique.

III.2.2.3.2. Industries extractives

Le secteur des industries extractives étant stratégique pour la croissance économique en RDC, le Gouvernement compte renforcer sa bonne gestion et mettre en valeur, de façon rationnelle, les investissements miniers en vue notamment d'accroître les recettes et d'améliorer les conditions sociales et environnementales dans les zones d'exploitation.

A moyen terme, les principales actions à mener sont les suivantes :

- Promotion de l'industrie métallurgique et sidérurgique ;
- Promotion des coopératives minières ;
- Création des comptoirs de vente des minerais aux postes frontaliers, en vue de lutter contre la commercialisation illicite des minerais ;
- Renforcement des mécanismes de traçabilité et des systèmes de certification des substances minérales ;

- Rationalisation de l'industrie minière, partant de l'exploitation à la transformation, conformément au nouveau Code minier, afin de servir de support à l'industrialisation des autres secteurs de l'économie nationale ;
- Construction d'une école de Gemmologie et de taillerie de diamant ;
- Interconnexion de l'Administration, des Services des Mines, des Banques commerciales et des Régies financières.

III.2.2.3.3. Industries manufacturières

Il est postulé l'éclosion d'une économie productive, compétitive, diversifiée et pleine, fondée sur la dynamique d'échanges nationaux, sous régionaux, régionaux et internationaux. Le Gouvernement vise à : (i) améliorer la gouvernance administrative et stratégique du secteur, (ii) faire du Congo un pool économique et Industriel ; et (iii) développer un potentiel attractif des investissements.

Ainsi, les principales actions suivantes sont envisagées à moyen terme :

- Implantation de l'usine de fabrication des panneaux préfabriqués dans la Ville de Kisangani ;
- Implantation d'usines pour le traitement des composantes (lithium, cobalt) et la fabrication des batteries électriques dans la Province du Tanganyika ;
- Implantation des zones économiques spéciales, en particulier dans l'Est de la RDC pour contribuer à restaurer une paix durable dans cette partie de la République ;
- Construction d'une usine de fabrication des meubles en bois et d'une usine pilote des emballages biodégradables dans la zone pilote de Maluku ;
- Finalisation et la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale, ZLECAF en sigle ;
- Opérationnalisation de la cimenterie de CIMAICO ;
- Soutien au secteur privé pour la création des incubateurs dédiés à l'agro-industrie ;
- Réhabilitation du parc agro-industriel zone Ouest (Bukanga Lonzo) ;
- Mise en route des différents corridors par la DGDCI ;
- Implantation et réhabilitation des unités textiles ;
- Construction d'une usine pilote des emballages biodégradables ;
- Implantation des centres agro-alimentaires pilotes (cap) de Kimpese/Kongo central, Kalemie/Tanganyika, de Goma/Nord Kivu, de Gungu/Kwilu ;
- Implantation des minoteries dans les zones industrielles ;
- Relance des activités de la société MIBA dans le Kasai-Oriental et CINAT au Kongo-Central.

III.2.2.3.4. Electricité et eau

La politique du Gouvernement dans le secteur de l'Energie vise l'amélioration de l'accès de la population à l'eau potable et à l'électricité, ce qui devra passer principalement par l'offre des services énergétiques.

Ainsi, à moyen terme, les principales actions envisagées sont les suivantes :

- Construction des minicentrales solaires ;
- Finalisation et l'opérationnalisation de la maintenance d'INGA I et II ;
- Finalisation du projet Grand Inga ;

- Construction des centrales de taille moyenne et la promotion des énergies renouvelables sur toute l'étendue du territoire national ;
- Finalisation de la construction des centrales de RUZIZI III, KAKOBOLA, KATENDE et ZONGO II ;
- Développement des marchés d'électricité pour la consommation domestique et l'exportation ;
- Electrification des poches noires par la mise en place des cabines ;
- Construction d'une centrale solaire photovoltaïque à Menkao et à Mbandaka.
- Poursuite de la construction, la réhabilitation et la modernisation des réseaux de distribution d'eau ;
- Poursuite des raccordements sociaux en faveur des ménages ;
- Réhabilitation et la création de nouveaux centres de production de l'eau potable dans tous les chefs-lieux *de provinces et autres villes secondaires*.

III.2.2.3.5. Bâtiments et Travaux Publics

Le Gouvernement envisage de mettre en place, à moyen terme, un système intégré de transport multimodal performant, à travers notamment la densification du réseau routier national et la modernisation des infrastructures telles que planifiées dans le PNSD, ainsi que les projets prévus dans le cadre du PDL-145T.

Au cours de la période prévisionnelle (2024-27), il projette la poursuite de la construction de nouvelles routes, la réhabilitation des anciennes routes bitumées, le rétablissement du trafic par la réouverture du réseau en terre ainsi que la protection et l'entretien des routes par l'instauration du cantonnement manuel.

De manière spécifique, il sera question de mettre en place principalement des projets suivants :

- Bitumage de la RN1 tronçon Mbuji-Mayi-Kananga-Kalamba Mbuji, Bukavu-Goma;
- Construction de la route sur le tronçon Kisangani – Niania – Mambasa – Beni ;
- Construction de la route sur le tronçon Bukavu – Lubao ;
- Réhabilitation des artères urbaines des Villes de Bukavu et de Mbuji-Mayi ;
- Bitumage de 5 artères de la voirie de Kinshasa, longues de 12,6 kilomètres (Biangala, Bianda, Croix rouge, chaussée de Kimwenza et route de Kinsenso) ;
- Poursuite de la réhabilitation de la route Centre Commercial des Maraîchères et Fermiers (CECOMAF) jusqu'à sa jonction avec la route nationale N°1 ;
- Réhabilitation de la route Kinshasa-Kikwit sur la Route Nationale N°1 ;
- Démarrage des études et travaux relatifs à la construction du Pont Route-Rail entre Kinshasa et Brazzaville ;
- Poursuivre de la réhabilitation de la route partant de Kinsuka-Pompape jusqu'à la Route Nationale N°1 en passant par Malueka ;
- Poursuite de réhabilitation des sections de RN1 qui connectent 11 provinces du pays ;
- Réhabilitation de la RN 4, voie du Grand Corridor Nord reliant l'espace nord du Pays pour les connecter à l'Ouganda, par le port de Mombassa au Kenya ;
- Réhabilitation de la RN 3, reliant le Sud-Kivu, le Nord-Kivu, le Maniema et la TSHOPO ;
- Réhabilitation de la RN 5 afin de connecter les provinces de Grand Katanga au Maniema et au Sud-Kivu ;

- Aménagement de la route Mbuji-Mayi – Kananga – Kalamba-Mbuji – Cikolondo (frontières avec l'Angola) ;
- Construction d'un poste frontalier conjoint (RDC–Angola) à Kalamba–Mbuji et Shikolondo ;
- Aménagement de 14 artères de la Ville de Kinshasa : aménagement de 5 premières artères sélectionnées (16.800 km) à savoir Sep Congo (6.200 km), Birmanie (5.000 km), Luyeye (1.000 km), Plateau (3.000 km), Prolongement de la rue Croix-Rouge (1.600 km) ;
- Rehabilitation des routes en terre dans toutes les 26 provinces ;
- Réhabilitation et poursuite des travaux d'asphaltage Kolwezi-Dilolo, Mutshatsha-Kabongo et *Mutshatsha-Kolwezi*.

III.2.2.3.6. Transports et Télécommunications

Les stratégies et politiques du secteur des transports consistent à doter la RDC d'un système de transport multimodal, interconnecté, fluide, confortable et sécurisé, développer les infrastructures et équipements des transports adéquats en vue de l'intégration nationale et régionale du développement économique, social et réduction de la pauvreté.

Par ailleurs, l'objectif du Gouvernement dans le secteur des télécommunications est de promouvoir et de développer les nouvelles technologies de l'information et de la communication, tout en renforçant la régulation et le contrôle des opérateurs de télécommunication.

C'est ainsi que, pour la période 2024-2027, le Gouvernement envisage d'une part, d'intensifier la réhabilitation et la modernisation des infrastructures routières, ferroviaires, aéroportuaires, fluviales et lacustres ; d'autre part, de développer le secteur des télécommunications en poursuivant les principales actions suivantes :

- Acquisition de terrain pour TRANS-ACADEMIA dans les 11 anciennes provinces ;
- Construction des ouvrages d'arts (Ponts, Bacs et Dalots) ;
- Poursuite de l'acquisition des bus (Transco et Esprit de vie) pour desservir la Ville-Province de Kinshasa et les autres Provinces ;
- Réhabilitation du chemin de fer Kisangani-Ubundu ;
- Relance du trafic ferroviaire urbain à Kinshasa et à Mongala sur l'axe Aketi-Bumba-Mungbere ;
- Réhabilitation des réseaux ferroviaires de la Société Nationale des Chemins de fer du Congo, SNCC en sigle, et de la Société Commerciale des Transports et des Ports, SCTP en sigle.
- Réhabilitation et la construction d'aéroports et d'aérodromes, en particulier l'Aéroport de Kavumu ;
- Installation des stations météorologiques pour l'Agence Nationale de Météorologie et de Télédétection par Satellite, METTELSAT en sigle.
- Construction du port en eaux profondes de Banana ;
- Réhabilitation et la modernisation du port de Matadi ;
- Réhabilitation du port de Bumba et de Kalundu ;
- Interconnexion de toutes les provinces en fibre optique et renforcement des moyens des opérateurs traditionnels (Réseau National de Télécommunication par Satellite, RENATELSAT en sigle, et la Société Commerciale des Postes et

des Télécommunications, SCPT en sigle) dans la fourniture des services satellitaires ;

- Implémentation des télécentres communautaires polyvalents sur toute l'étendue du territoire national ;
- Numérisation du système de taxation en ligne des exploits et prestataires de services redevables au Trésor public ;
- Promotion de l'utilisation et vulgarisation des Nouvelles Technologies de l'Information et de Communication (NTIC) au service du désenclavement et de la promotion des activités productives en milieu rural (Services monétaires, transferts d'argent, services des produits météorologiques) ;
- Finalisation de la construction du réseau de base (Backbone) à fibre optique (FO) en vue d'augmenter le taux de pénétration des NTIC et de diminuer le coût de la communication ;
- Redynamisation des agences sur toute l'étendue du territoire national et instauration de la culture des boîtes postales ;
- Poursuite de la mise en œuvre du projet CAB 5 (Programme Régional des réseaux de télécommunication haut débit en Afrique centrale).

III.2.2.3.7. Services non marchands

a. Santé

Le Gouvernement envisage, dans le secteur de la Santé, de poursuivre son objectif d'améliorer l'accès de la population aux services de santé et de rendre opérationnelle sa politique de Couverture Santé Universelle (CSU). Les actions à mener, à moyen terme, devront s'inscrire dans cet objectif.

Il s'agit principalement de :

- Acquisition des équipements médicaux pour l'appui à la gratuité des soins ;
- Acquisition des matériels roulants, équipements et mobiliers pour les structures chargées de la mise en œuvre de CSU ;
- Poursuite des différents travaux de construction et réhabilitation en cours (CS/PDL, morgues, HGR, etc.) ;
- Réhabilitation et construction des infrastructures sanitaires ainsi que la dotation en équipements médicaux, médicaments et des réactifs de laboratoire selon une approche standardisée ;
- Poursuite de lutte contre les épidémies, les grandes endémies et l'amélioration de la santé de la mère, du nouveau-né, de l'enfant et de l'adolescent en réponse au Programme de référence et de demande de décaissement au titre de la facilité de crédit rapide ;
- Instauration des régimes d'assurance maladie obligatoire des agents publics de l'Etat, des travailleurs du secteur privé, des élèves et étudiants ;
- Renforcement du système d'alerte et de détection précoce ainsi que celui d'une réponse rapide et adaptée aux urgences sanitaires par un système de santé plus résilient ;
- Acquisition et pré-positionnement des kits et intrants nécessaires pour la prévention, la détection précoce et la riposte prompte aux épidémies ;
- Création d'une unité de toxicovigilance au sein du Centre National de Pharmacovigilance ;
- Mise en place d'un réseau des laboratoires pour la confirmation rapide des épidémies sur l'ensemble du territoire national ;

- Intensification de la promotion de l'hygiène, de la prévention et du contrôle des infections au niveau des formations *sanitaires et dans la communauté*.

b. Education

A moyen terme, le Gouvernement postule, dans ce secteur, l'objectif de garantir l'accès à l'éducation de base à tous les enfants, en vue d'augmenter le niveau de scolarité particulièrement au primaire. A cet effet, la mise en œuvre de la politique de gratuité de l'enseignement primaire devra se poursuivre au cours de la période prévisionnelle. Par ailleurs, il envisage de combler le gap numérique dans le système éducatif entre les élèves des grands centres urbains et ceux des milieux ruraux et périurbains.

S'agissant de l'enseignement supérieur et universitaire, le Gouvernement envisage de poursuivre la construction, la réhabilitation et la modernisation des établissements d'enseignement supérieur et universitaire sur toute l'étendue du territoire national.

En ce qui concerne de la formation professionnelle, le Gouvernement compte à faire cette branche, l'un des leviers de croissance économique, de la réduction de la pauvreté et de la reconstruction du pays au moyen de la production des compétences.

A cet effet, à moyen terme, les principales actions à mener sont les suivantes :

- Modernisation et informatisation du système de gestion des établissements scolaires ;
- Construction et équipement de nouvelles écoles maternelles, primaires et secondaires dans toutes les provinces ;
- Poursuite de l'amélioration des conditions sociales et salariales du personnel enseignant et des frais de fonctionnement des écoles ;
- Mise en place des systèmes de suivi et d'assurance qualité, notamment par la promotion d'un environnement éducatif propice à l'apprentissage ;
- Prise en charge de l'éducation des enfants dans les zones des conflits, des personnes vulnérables et des déplacés internes ;
- Construction et réhabilitation des infrastructures universitaires (auditoires, homes, laboratoires, bibliothèques, bureaux administratifs) à l'ISTM Kisantu (Kongo Central), à l'Université de Kikwit (Kwilu), à l'ISP Karawa (Nord-Ubangi), l'ISTM-Kikwit (Kwango), à l'ISAM (Kinshasa), à l'UNILU (Haut Katanga), et à l'ISP/Mbandaka (Equateur) ;
- Poursuite de l'amélioration progressive des conditions sociales et salariales du personnel académique, administratif, scientifique, technique et ouvrier ;
- Institution du corps des inspecteurs de l'ESU pour un contrôle permanent de la qualité des enseignements dans les établissements de l'ESU ;
- Modernisation et informatisation du système de gestion des établissements de l'Enseignement supérieur et universitaire.
- Construction des infrastructures des institutions de recherche ciblées (CREN-K, CRSAPR, CRMD/ MATADI) ;
- Réhabilitation des bâtiments abritant des Centres institutions et Services de Recherches ciblés (CRSN, CRRS/Bdd, IGC/Kisangani) ;
- Réhabilitation de l'INERA (YANGAMBI, MVUAZI, MULUNGU, NGANDADJIKA) ;
- Acquisition des équipements de l'Observatoire Volcanologique de Goma (OVG) pour la surveillance des volcans actifs de la région de Virunga ;

- Acquisition des équipements technico-scientifiques et de laboratoires des institutions de recherche ciblées (CRH/Uvira, CRSN/Lwiro, CRG, CRGM, CREF / Mabali, INERA, IGC, IRSS, CRAA/Lushi, CRSAT) ;
- Promotion des filières de recherche en technologie et en sciences de l'ingénierie ;
- Construction et réhabilitation des écoles techniques et professionnelles, ainsi que des centres de formation professionnelle dans les 26 provinces ;
- Dotation des écoles et centres de formation professionnelle en équipements et matériels adéquats dans les 30 provinces éducationnelles ;
- Initiation d'une série de programmes de formation technique et professionnelle en faveur des jeunes non diplômés et implication de ces derniers dans les différents travaux de reconstruction du pays ;
- Création des centres de formation et des écoles professionnelles, en vue de d'assurer la formation et la conversion de la jeunesse sans qualification en une main d'œuvre utile ;
- Mise en place d'un programme visant la mise à niveau, diversification et développement de l'offre de formation professionnelle, y compris l'entrepreneuriat sur toute l'étendue du territoire national.

III.3. Résultats de projections

III.3.1. Secteur réel et Prix

III.3.1.1. Croissances du PIB réel et sectorielles

En 2024, l'économie devrait maintenir sa trajectoire de croissance de plus de 6,0% acquis depuis 2021, en affichant une croissance de 6,4% contre 6,8% en 2023, grâce au dynamisme des secteurs primaire et tertiaire, en dépit du relâchement des activités de la branche « Industrie Extraction », dont le rythme de progression connaîtrait un ralentissement.

Le PIB hors-mines enregistrerait, quant à lui, une croissance de 7,2% en 2024 contre 4,4% une année avant.

Tableau III.3.1.1-1: Evolution de la croissance sectorielle et du PIB réel à court terme

	2023	2024	2025	2026	2027
Secteur Primaire	9,2%	5,0%	6,6%	6,4%	7,6%
Dont Industries extractives	11,4%	5,0%	6,8%	6,3%	7,3%
Secteur Secondaire	5,5%	7,2%	7,2%	8,2%	7,1%
Secteur Tertiaire	4,0%	8,0%	8,1%	8,6%	7,0%
Taxes sur biens et services	6,8%	6,4%	7,3%	7,5%	42,5%
PIB réel	6,8%	6,4%	7,3%	7,5%	7,7%
PIB hors industries extractives	4,4%	7,2%	7,5%	8,1%	7,9%

Source : CPCM, juin 2023

Le secteur primaire connaîtrait un ralentissement en 2024, sur fond principalement d'une sous performance de la branche « Industries Extractives » dont la contribution à la croissance serait de 1,8 point en 2024 contre 4,0 points en 2023. En effet, la valeur ajoutée du secteur devrait progresser de 5,0% contre 9,2% en 2023, avec une contribution à la croissance de 2,5 points contre 4,5 points en 2023. A moyen terme, ce secteur devrait atteindre une croissance de 7,6% en 2027.

S'agissant de la branche « Agriculture, Sylviculture, Chasse et Pêche », elle afficherait une croissance de 5,3% en 2024 contre 3,9% en 2023, reflétant les mesures de soutien au secteur agricole, de la diversification économique et l'amélioration des infrastructures routières et ferroviaires dans le cadre essentiellement de PDL-145T.

Quant à la sous-branche « Agriculture », elle devrait croître de 5,4% en 2024 contre 4,0% en 2023, avec une contribution à la croissance de 0,7 point. Cet accroissement serait imputable à la production vivrière (5,4%, avec une contribution de 0,7 point) et à la rente (1,5%).

Pour ce qui est de la sous-branche « Elevage, pêche et chasse », elle est projetée en hausse de 5,0% en 2024 contre 3,0% en 2023. Cette performance s'expliquerait par les tendances et les pourparlers de l'acquisition de flotte de bateaux de pêche industrielle.

En ce qui concerne la branche « Industries Extractives », sa croissance devrait ralentir pour se situer à 5,0% en 2024 contre 11,4% en 2023, avec une contribution à la croissance de 1,8 point en 2024 contre 4,0 points 2023, suite principalement à la baisse des cours mondiaux des produits exportés par la RDC.

Le secteur secondaire devrait rester dynamique avec une croissance attendue de 7,2% en 2024 contre 5,5% en 2023, et une faible contribution à la croissance de 1,0 point, soutenue principalement par les activités des industries manufacturières (0,6 point de croissance, pc) et des bâtiments et travaux publics (0,4 pc). A moyen terme, la croissance du secteur devrait s'établir également à 7,2% en 2025 et à 8,2% en 2026, avant de ralentir à 7,1% en 2027.

Concernant la branche « Industries manufacturières », la croissance est projetée à 5,9% en 2024 contre 4,1% en 2023. Cette accélération de la croissance serait imputable aux activités de la production agro-industrielles (5,8%) et des autres industries manufacturières (6,7%).

Au niveau de la branche « Electricité, gaz et eau », la croissance devrait s'établir à 8,8% en 2024 contre 4,9% en 2023, avec une faible contribution de 0,1 pc. Cet accroissement refléterait les négociations sur l'entretien ou réparation des existants (les installations de la SNEL, les groupes électrogènes etc.) et la création des barrages électriques par les miniers.

En ce qui concerne la branche « Bâtiments et Travaux publics », l'activité afficherait une progression de 9,8% en 2024 contre 8,9% en 2023.

Le secteur tertiaire progresserait de 8,0% en 2024 contre 4,0% en 2023, avec une contribution à la croissance qui passerait de 1,4 point en 2023 à 2,8 points en 2024. En 2025 et 2026, l'activité du secteur devrait progresser respectivement de 8,1% et 8,6% avant de connaître une contraction de 7,0% en 2027.

S'agissant de la Branche « Transports et communications », les activités devraient augmenter de 9,2% en 2024 contre 6,0% en 2023. Cette accélération de la croissance serait imputable aux sous-branches « Transports » et « Communications »,

respectivement en progression de 6,3% et 12,0% en 2024 ; induisant une contribution de 0,4 et 0,8 point de croissance.

Quant à la branche « Commerce de gros et de détail », les activités progresseraient de 7,8% en 2024 contre 2,3% en 2023, avec une contribution à la croissance de 1,0 point.

Au niveau des services marchands, la croissance devrait se situer à 8,1% en 2024 (avec une contribution de 0,6 point de croissance), contre 3,9% en 2023 (0,3 point). Cet accroissement serait imputable aux banques et assurances qui afficheraient une performance à la même période (+2,8% en 2023 à +5,4% en 2024) et aux autres services marchands (+4,2% à +8,6%).

Concernant les services non marchand (d'administration publique), ils afficheraient une croissance de 3,4% en 2024 contre 2,5% en 2023. Cette performance serait imputable aux sous-branches « Education » (+4,7% en 2024), « Santé » (+5,1%) et « autres services non marchands » (+3,4%).

III.3.1.2. Evolution des composantes du PIB

Du côté de la demande, la croissance attendue, à moyen terme, serait soutenue principalement par la demande intérieure, essentiellement par la consommation des ménages (54,9% du PIB en moyenne 2024-27). En 2024, la consommation privée devrait atteindre 57,5% du PIB venant de 61,2% en 2023, dénotant ainsi le ralentissement de la croissance.

La demande intérieure, en 2024, devrait se situer à 104,9% du PIB contre 109,3% en 2023. La consommation devrait, en 2024, s'établir à 67,1% du PIB contre 71,1% du PIB en 2023. Ce résultat serait imputable à l'évolution de la consommation publique, passant de 9,9% du PIB en 2023 à 9,6% en 2024 et de la consommation privée, passant de 61,2% du PIB en 2023 à 57,5% en 2024.

S'agissant des investissements bruts, ils devraient ralentir de 6,1% en 2024, pour se situer à 37,8% du PIB contre 38,1% du PIB en 2023. Ce ralentissement résulterait essentiellement de la perte de dynamisme des investissements privés (+8,2% en 2024 contre +10,7% en 2023).

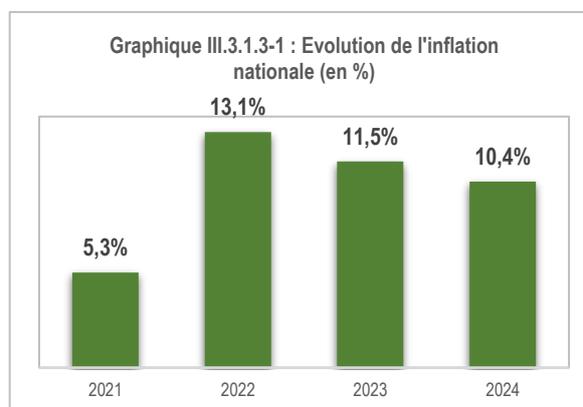
Quant à **la demande extérieure nette**, elle devrait progresser de 6,5% en 2024, pour s'établir à -4,9% du PIB contre -9,3% en 2023. Ce résultat serait imputable aux exportations de biens et services (42,0% du PIB contre 42,1% en 2023), ainsi qu'aux importations de biens et services (46,9% du PIB contre 51,4% en 2023).

S'agissant des exportations de biens et services, leur croissance devrait ralentir à 4,7% en 2024 contre 10,6% en 2023. Ce ralentissement serait tributaire principalement de celui des exportations des produits miniers (41,5% du PIB contre 41,7% en 2023) suite à la sous performance attendue au secteur minier.

Concernant les importations de biens et services, leur croissance devrait décélérer à 46,9% en 2024 contre 51,4% l'année précédente. Ce ralentissement serait imputable principalement à celui des importations des biens d'équipements (21,3% du PIB contre 22,5% en 2023) ; alors que les importations des services afficheraient une accélération (7,5% du PIB contre 6,9% en 2023).

III.3.1.3. Inflation et compétitivité

L'inflation, mesurée par l'indice des prix à la consommation (fin période), est projetée dans l'hypothèse d'atteindre la cible de moyen terme de 7,0% de la BCC, en tenant compte des pressions inflationnistes observées ces deux dernières années suite essentiellement à l'inflation importée. En effet, l'inflation devrait se situer à 10,4% en 2024, 9,3% en 2025 et 8,1% en 2026, pour atteindre 7,0% en 2027. Ce ralentissement du rythme de formation des prix intérieurs serait imputable au renforcement de la coordination des politiques monétaire et budgétaire entre le Gouvernement et la BCC, sur fond de la mise en œuvre des mesures prises en 2023 pour stabiliser le cadre macroéconomique.



En ce qui concerne le marché des changes, l'économie congolaise devrait enregistrer, à fin 2024, une dépréciation du franc congolais de 1,4% contre celle de 19,4% à fin 2023, passant de CDF 2.501,2 à 2.535,5 pour 1 USD.

III.3.2. Finances publiques

III.3.2.1. Perspectives sur les recettes publiques

Les recettes de l'État devraient s'établir à CDF 28.107,4 milliards (14,9% du PIB) en 2024 contre 21.955,0 milliards (14,0% du PIB) en 2023, soit un accroissement de 28,0% (+6.152,4 milliards). Elles seraient constituées essentiellement de recettes fiscales et non fiscales hors dons pour CDF 25.843,4 milliards (13,7% du PIB), ainsi que de dons (budgétaires et projets) à hauteur de 2.264,0 milliards (1,2% du PIB).

Les recettes courantes, composées des recettes fiscales (CDF 21.500,8 milliards) en hausse de 25,9% (4.421,5 milliards) et des recettes non fiscales (4.342,6 milliards) en accroissement de 37,9% (1.193,9 milliards), devraient augmenter de 27,8% (+5.615,4 milliards) en 2024 venant de 20.228,0 milliards en 2023. Cet accroissement des recettes publiques hors dons refléterait notamment, la poursuite de la mobilisation accrue des ressources internes, la poursuite des réformes fiscales et douanières, la promotion de la culture fiscale, la lutte contre l'évasion et la fraude fiscales par l'intensification des contrôles.

S'agissant des recettes fiscales, elles seraient constituées des impôts directs et indirects de la Direction Générale des Impôts (DGI) pour un montant de CDF 15.640,4 milliards (en hausse de 25,4%, soutenue essentiellement par celle des impôts directs sur le revenu des personnes physiques et des entreprises non pétrolières) et des recettes douanières et d'accises de la Direction Générale des Douanes et Accises (DGDA) pour CDF 5.860,4 milliards (en progression de 27,3%, expliquée essentiellement par celle des recettes douanières relatives au droit et taxe aussi bien à l'importation qu'à l'exportation).

Quant aux recettes non fiscales, constituées essentiellement des recettes administratives (CDF 3.899,9 milliards) et des royalties (442,7 milliards), elles devraient s'accroître de 37,9% (+1.193,9 milliards) suite à l'accroissement des redevances minières.

Ainsi, la pression fiscale est attendue à 14,2% du PIB en 2024, 14,4% en 2025, 14,8% en 2026 et 14,7% en 2027 contre 12,9% en 2023. Cette situation reflèterait principalement l'orientation de la politique budgétaire à moyen terme.

En ce qui concerne les dons, ils devraient progresser de 31,1% (CDF +537,0 milliards) en passant de CDF 1.727,0 milliards en 2023 à 2.264,0 milliards en 2024, suite principalement à l'accroissement attendu aussi bien des dons projets (+32,2%) que des dons budgétaires (+21,2%).

III.3.2.2. Perspectives sur les dépenses publiques

L'exécution des dépenses publiques devrait, en 2024, s'inscrire essentiellement dans le cadre de la maîtrise des dépenses courantes et de celles liées à la sécurité et aux élections générales ainsi que sur une meilleure programmation des dépenses d'investissement à moyen terme, afin de soutenir durablement la croissance.

Les dépenses totales, intégrant l'amortissement de la dette sont projetées à CDF 30.321,6 milliards (16,0% du PIB) en 2024 contre 23.911,1 milliards (15,2% du PIB) en 2022, soit une hausse de 26,8%. Cette progression des dépenses publiques s'expliquerait principalement par l'augmentation des dépenses courantes (+26,8%) et les efforts consacrés au renforcement des investissements (+55,4%) suite notamment à la poursuite de la mise en œuvre du PDL-145T.

S'agissant des dépenses courantes, elles devraient se situer à CDF 18.213,2 milliards (10,4% du PIB) en 2024 contre 14.358,2 milliards (11,7% du PIB) en 2023, soit une hausse de CDF 3.855,1 milliards. En effet, cet accroissement devrait s'expliquer principalement par celui des dépenses liées à la rémunération des agents de l'Etat (+32,6%), aux biens et services (+12,2%) et aux subventions et autres transferts courants (+26,6%). Par ailleurs, les dépenses relatives au paiement des intérêts de la dette publique devraient augmenter sensiblement, passant de CDF 139,1 milliards (0,1% du PIB) en 2023 à 315,2 milliards (0,2%) en 2024.

Les charges du personnel, en particulier, devraient se situer à CDF 9.451,9 milliards (5,0% du PIB) en 2024, représentant ainsi 36,6% des recettes courantes et 31,2% des dépenses totales. Elles sont attendues à 5,0% du PIB pour toute la période prévisionnelle.

Les dépenses d'investissement, quant à elles, devraient progresser de CDF 6.515,9 milliards (4,1% du PIB) en 2023 à 10.128,0 milliards (5,4% du PIB) en 2024, dénotant les efforts consacrés au renforcement des investissements dans le cadre de la mise en œuvre notamment, du PNSD 2023-27 et du PDL-145T. Elles devraient atteindre 5,8% du PIB en 2027.

Concernant les dépenses exceptionnelles (relatives à la sécurité et aux élections), elles sont projetées à CDF 1.980,3 milliards (1,0% du PIB) en 2024, moins importantes que l'année électorale de 2023 (3.037,1 milliards), soit une baisse de 34,8% (-1.056,7 milliards).

III.3.2.3. Perspectives sur les soldes budgétaires

Les opérations financières de l'Etat, en 2024, devraient se solder par un déficit budgétaire global projeté à CDF 3.214,2 milliards (-1,7% du PIB) contre 3.560,1 milliards (-2,3%) en 2023, soit une amélioration de CDF 345,9 milliards (+0,6% du PIB). Cette situation serait expliquée essentiellement par la maîtrise et la rationalisation des dépenses publiques dans un contexte de renforcement de la coordination des politique budgétaire et monétaire.

En termes de perspectives, il est postulé un déficit global de 1,7% du PIB en moyenne sur la période prévisionnelle.

Par ailleurs, le solde intérieur devrait afficher un déficit de CDF 794,2 milliards (-0,4% du PIB) en 2024 contre 828,2 milliards (-0,5%) en 2023, dénotant notamment l'effort du Gouvernement dans la mobilisation des recettes internes, dans un contexte de la poursuite des patrouilles financières de l'IGF.

Le déficit du solde global, en 2024, devrait être financé aussi bien par les ressources extérieures qui se chiffrent à CDF 2.901,8 milliards (1,5% du PIB), dont les prêts-budgétaires à hauteur de 975,8 milliards (0,5%) et les prêts-projets à 2.476,0 milliards (1,3%) ; que par les ressources internes constituées essentiellement des émissions nettes des titres publics à hauteur de CDF 312,4 milliards (0,2% du PIB).

III.3.2.4. Perspectives sur la dette publique

Le stock de la dette publique totale est projeté à CDF 16.985,5 milliards à fin 2024 contre 12.720,2 milliards à fin 2023, soit un accroissement de 33,5% (+4.265,3 milliards). Il devrait représenter 9,0% du PIB à fin 2024 contre 8,1% à fin 2023 et 7,0% à fin 2022. A moyen terme, il devrait atteindre CDF 27.194,5 milliards (9,5% du PIB) à fin 2027.

S'agissant du service de la dette, il devrait se situer à CDF 700,0 milliards (0,4% du PIB) à fin 2024 contre 665,0 milliards (0,4% du PIB) à fin 2023 et 577,2 milliards (0,4% du PIB) à fin 2022. A moyen terme, il devrait atteindre CDF 878,0 milliards (0,3% du PIB) à fin 2027.

III.3.3. Secteur extérieur

III.3.3.1. Perspectives sur la balance des paiements

En 2024, la situation des échanges avec le reste du monde devrait se traduire par une légère amélioration du solde du compte des transactions courantes (+0,3% du PIB) et du compte de capital (+0,2% du PIB), ainsi qu'une légère détérioration du solde du compte d'opérations financières (-0,1% du PIB). Ainsi, il est attendu une amélioration (+1,1% du PIB) du solde global de la balance des paiements, lequel afficherait un excédent de USD 60,1 millions (0,4% du PIB) en 2024 et de 2,6% du PIB en moyenne sur la période prévisionnelle.

III.3.3.1.1. La balance courante

Le solde du compte courant est projeté en déficit de 3,8% du PIB en 2024 contre 4,0% du PIB en 2023, soit une légère amélioration de 0,3 point de pourcentage (pp) ; dénotant principalement une forte détérioration du solde de la balance de biens (-2,2 pp), sur fond d'une baisse plus importante des exportations (-4,3 pp) par rapport aux importations (-2,1 pp). En 2027, il est postulé un excédent du solde courant de 5,0%.

En effet, le déficit de la balance commerciale devrait progresser de 4,8% du PIB en 2023 à 2,6% en 2024, résultant de la baisse des exportations qui passeraient de 46,2% du PIB à 41,9% et des importations de 41,4% à 39,3% du PIB pendant la même période. La baisse des exportations serait imputables essentiellement à celle des produits du secteur extractif (USD -838,7 millions), passant de USD 31.979,8 millions en 2023 à 31.141,0 millions en 2024. Par ailleurs, la contraction des importations serait expliquée principalement par celle des importations des biens de consommation (USD -2.401,4 millions), passant de USD 9.346,6 millions en 2023 à 6.945,1 millions. La balance des services, pour sa part, est projetée en déficit de 7,4% du PIB en 2024 contre celui estimé à 7,6% du PIB, soit une légère amélioration de 0,2 pp.

Concernant la balance des revenus primaires, son déficit devrait s'améliorer (+1,0 pp), passant de 4,2% du PIB à 3,3% entre 2023 et 2024, sous l'effet de la baisse des paiements des intérêts de la dette extérieure (USD -392,4 millions).

Quant au solde du revenu secondaire, il est attendu, en 2024, une amélioration de son excédent de 1,3 pp (USD +1.144,3 millions) par rapport à 2023, se situant à 4,4% du PIB (3.290,3 millions) contre 3,1% du PIB (2.146,0 millions), soutenue essentiellement par l'accroissement sensible des dons projets (+1.047,7 millions).

III.3.3.1.2. Les comptes de capital et d'opérations financières

Le compte de capital, en 2024, devrait se solder par un excédent de 1,0% du PIB (USD 786,7 millions) contre 0,8% (588,4 millions) en 2023, soit une amélioration de 0,2 pp (+198,6 millions), sur fond du dynamisme du secteur extractif. A moyen terme, il s'observerait le même dynamisme autour de 1,0% du PIB.

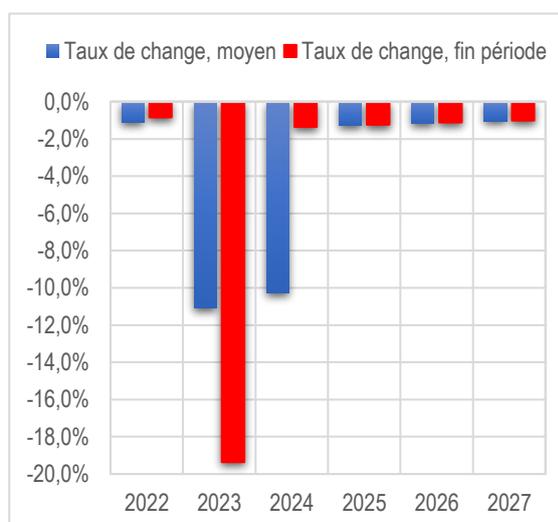
S'agissant le solde du compte d'opérations financières, il dégagerait un excédent de 3,1% du PIB (USD 2.033,2 millions) en 2024, moins important que celui de 2023 (+3,2% du PIB, +2.225,4 millions), soit une détérioration de 0,1 pp (-192,2 millions), suite essentiellement à la baisse des autres investissements.

III.3.3.2. Marché des changes

Le marché des changes devrait demeurer relativement stable, à moyen terme, avec des légères variations du taux de change autour de -1,0%. En conséquence, à fin 2024, le franc congolais devrait enregistrer une dépréciation de 1,4% face au dollar américain contre celle de 19,4% estimée à fin 2023.

En moyenne annuelle, le franc congolais devrait afficher également une dépréciation de 10,3% en 2024 contre celle de 11,1% en 2023 face au dollar américain. Cette bonne tenue de la monnaie nationale vis-à-vis du dollar américain serait expliquée notamment par la poursuite de la mise en œuvre des mesures prises entre le Gouvernement et la BCC.

Graphique III.3.3.2-1 : Evolution de la variation des taux de change (en %)

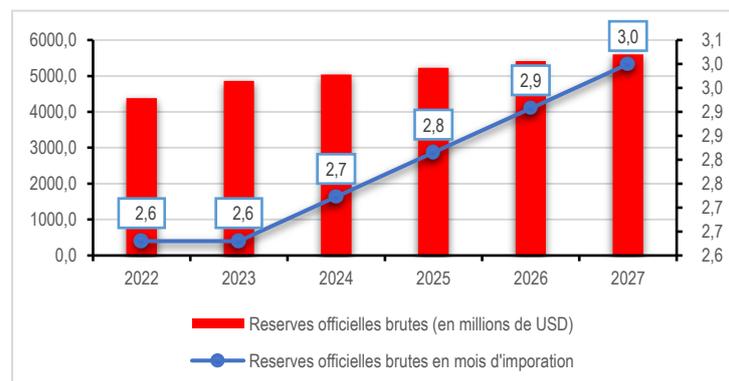


Source : CPCM, juin 2023

III.3.3.3 Réerves de change

Les réserves internationales devraient se situer à USD 5.045,0 millions en 2024 contre 4.860,0 millions, dénotant une accumulation de USD 185,0 millions. Cette performance serait expliquée essentiellement par l'obtention des allocations DTS dans le cadre de la poursuite de la mise en œuvre du PEG soutenu par le FMI.

Graphique III.3.3.3-1 : Evolution annuelle des réserves internationales



Source : CPCM, juin 2023

III.3.4. Situation monétaire

La situation monétaire devrait être marquée, en 2024, par une augmentation des avoirs extérieurs nets (+4,9%) et un accroissement des avoirs intérieurs (+56,3%) induisant une hausse de la masse monétaire (+29,3%).

III.3.4.1. Perspectives sur les avoirs extérieurs nets

Les avoirs extérieurs nets des institutions monétaires sont projetés à CDF 17.619,4 milliards en 2024 contre 16.793,8 milliards en 2023, soit une hausse de 4,9%.

III.3.4.2. Perspectives sur les crédits intérieurs nets

L'encours des créances intérieures devrait passer de CDF 15.205,1 milliards en 2023 à 23.768,2 milliards en 2024, dénotant une hausse de 56,3%. Cet accroissement sensible serait expliqué par celui des crédits à l'économie (+20,2%), sous l'effet du dynamisme de l'activité économique.

III.3.4.3. Perspectives sur la masse monétaire (M2)

La masse monétaire devrait augmenter de 29,3%, s'établissant à CDF 41.387,6 milliards en 2024, contre 31.998,9 milliards en 2023. Cette progression se traduirait par un raffermissement des dépôts dans les banques (+26,8%) qui se situeraient à 35.225,5 milliards. Quant à la circulation fiduciaire, elle devrait ressortir en hausse de 32,2%, passant de CDF 3.819,2 milliards en 2023 à 5.050,8 milliards. Au total, le taux de liquidité globale de l'économie passerait de 18,2% en 2023 à 29,3% en 2024, dénotant ainsi une amélioration de 11,1 points de pourcentage.

III.4. Risques macroéconomiques

En dépit des performances attendues, plusieurs risques pèsent sur la réalisation de ce scénario-programme, tant au niveau externe qu'intérieur.

III.4.1. Risques macroéconomiques externes

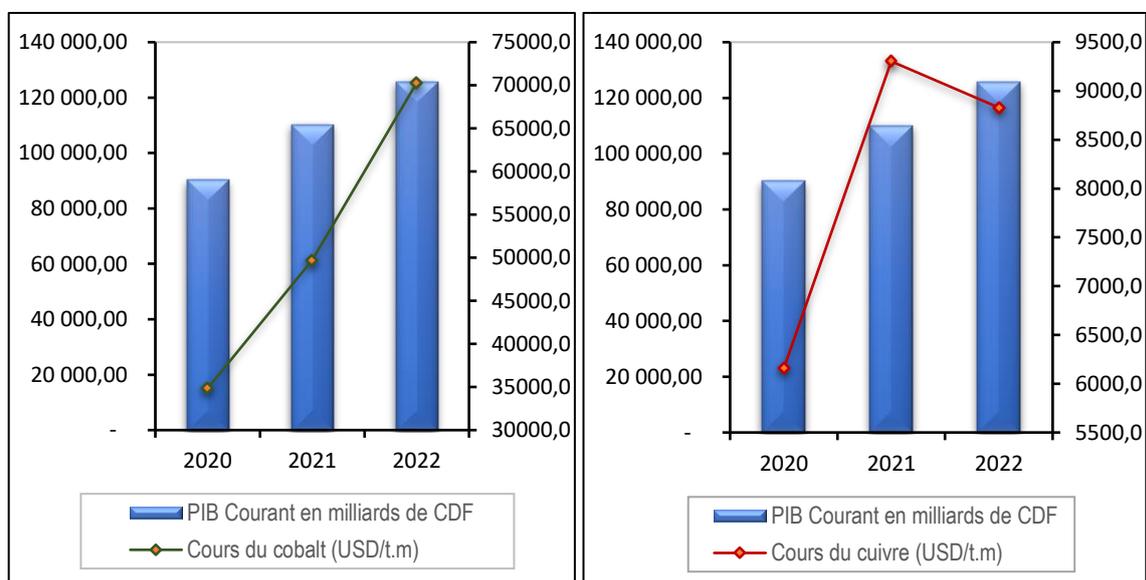
III.4.1.1. Risque lié à la baisse des cours mondiaux des produits miniers intéressant la RDC

a. Description du risque et analyse de sensibilité

La grande dépendance du pays au secteur minier l'expose toujours fortement aux variations des cours internationaux des matières premières. Ces variations ont un impact important sur la trajectoire de croissance de la RDC, dans un contexte d'une économie encore trop peu diversifiée. A titre illustratif, la baisse des cours en 2019 avait ainsi fortement fragilisé le cadre économique du pays au point de nécessiter l'intervention d'urgence du FMI. La remontée rapide des prix des matières premières ces dernières années place aujourd'hui la RDC dans une situation meilleure et le programme FMI approuvé en 2021 pour soutenir les réformes se déroulent de manière globalement satisfaisante.

En outre, les prix historiquement élevés des matières premières exportées (cobalt et cuivre) ont largement favorisé ces dernières années les investissements dans le secteur et l'augmentation de la production, ce qui a permis, avec la fin des mesures de restrictions sanitaires liées à la COVID-19, de maintenir la croissance à un niveau élevé. Cela montre une certaine sensibilité de la croissance du PIB aux variations des cours des matières premières exportées par la RDC. Ainsi, le PIB réel, en 2021, s'est situé à 6,2% contre 1,7% en 2020, suite à la performance des industries extractives (10,1% en 2021 contre 9,7% en 2020), soutenue par la hausse sensible entre 2020 et 2021 des cours mondiaux du cobalt (+43,6%) et du cuivre (+51,0%).

Graphique III.4.1.1.a-1 : Evolution du PIB et des cours mondiaux (en USD/t.m)



Source : CPCM, juin 2023

b. Mesures d'atténuations

L'atténuation du risque lié aux fluctuations des cours mondiaux passe par des mesures à court, moyen et long termes.

Le Gouvernement peut mettre en place, à court terme, une politique budgétaire contracyclique⁸, en vue de capter le flux des recettes minières issues des industries extractives en période de boom des cours internationaux des matières premières exportées par l'économie congolaise.

A moyen et long termes, les politiques structurelles sont envisagées afin favoriser la diversification de l'économie face à la volatilité des cours de principaux produits miniers exportés par la RDC ; à travers notamment : (i) la mécanisation et l'industrialisation de l'agriculture, (ii) l'industrialisation de la pêche, (iii) la promotion de l'agroforesterie, (iv) la promotion du tourisme ainsi que (v) la transformation des produits miniers et des hydrocarbures avant leurs exportations.

III.4.1.2. Risque lié au ralentissement de l'activité économique en Chine

a. Description du risque et analyse de sensibilité

L'économie congolaise est en situation de dépendance structurelle vis-à-vis de la Chine, suite à la forte présence de celle-ci principalement dans le secteur minier. Les mines et l'électricité peuvent être considérées comme les deux voies congolaises des « routes de la soie » vers Pékin. Initialement très ambitieuse, la coopération chinoise est devenue utilitariste en se recentrant sur la production d'électricité au profit du secteur minier.

En effet, le secteur minier en RD Congo concentre les intérêts économiques chinois : 80% des exportations congolaises du secteur minier sont à destination de la Chine alors que, côté offre, les entreprises minières chinoises sont aujourd'hui fortement dominantes (70 à 80 % du marché du cuivre et du cobalt).

Ainsi, 90% du cobalt et du cuivre congolais (premier producteur d'Afrique subsaharienne) est exporté vers la Chine. Le cobalt, minerai stratégique dont la RDC détient 60% des réserves mondiales, est utilisé dans le processus de fabrication des batteries automobiles et des smartphones. S'agissant d'un produit dérivé résultant de la première transformation d'autres minerais (cuivre, etc.), elle est généralement effectuée depuis des concessions minières détenues par des entreprises chinoises. L'industrie chinoise de transformation, qui concentre l'immense majorité des fabrications de batteries à l'échelle mondiale, est sa « cliente captive » mais elle s'emploie à sécuriser ses approvisionnements⁹.

Sur le terrain, les intérêts chinois sont également présents jusque dans l'artisanat minier, qui reste très important en RDC (20% de la production de cobalt), au travers de coopératives de ramassages, dont les pratiques contreviennent parfois aux principes d'une chaîne d'approvisionnement responsable. La présence chinoise s'affirme également dans d'autres secteurs clés des infrastructures, et notamment dans les travaux publics et le génie civil (CREC, SinoHydro principalement). Les chemins de fer comme les routes sont des secteurs d'intérêts pour les entreprises chinoises. Ces dernières ont été adjudicataires dans le cadre du programme « ProRoute » de la Banque Mondiale pour la réfection de 1.000 km du réseau routier

⁸ Politique visant à éviter d'augmenter les dépenses au même rythme que la hausse des recettes courantes

⁹ Afin de sécuriser son approvisionnement, le géant chinois « GEM », un des leaders mondiaux dans le raffinage et le recyclage de batteries, a conclu un accord important préférentiel avec Glencore à qui il achètera un tiers de sa production de cobalt congolaise entre 2018 et 2020, soit 52 800 tonnes en trois ans.

dans l'est de la RDC. La nouvelle aérogare de l'aéroport de Kinshasa est revenue à la société WIETEC. D'un coût de USD 364 millions, il sera cofinancé par l'Eximbank chinoise et l'Etat congolais. Pour le projet de barrage d'Inga 3, d'un coût de USD 14 milliards, un consortium sino-espagnol a été constitué, chargé à lui de trouver les financements, de construire, d'exploiter et de commercialiser l'électricité produite¹⁰.

Au regard de ce qui précède, il serait évident qu'en cas de ralentissement de la croissance économique chinoise, à moyen terme, la trajectoire de la croissance économique congolaise serait impactée à travers notamment la balance commerciale, les flux des capitaux et la dette extérieure.

b. Mesures d'atténuations

En vue de limiter les effets du ralentissement de l'activité économique chinoise sur l'économie de la RDC, les mesures suivantes devraient être envisagées :

- *Poursuite de la diversification économique afin de multiplier la gamme des biens exportés et les destinations des marchés d'exportation ;*
- *Renforcement de l'intégration régionale pour compenser la taille modeste des marchés nationaux ;*
- *Renforcement de l'appui des pouvoirs publics au secteur privé en vue de réduire le poids du secteur informel dans l'économie congolaise ;*
- *Poursuite de l'amélioration du climat des affaires ;*
- *Développement des activités locales de transformation des ressources naturelles.*

III.4.1.3. Risques liés à la poursuite de la guerre russo-ukrainienne

a. Description et canaux de transmission

La guerre en Ukraine déclenchée depuis le 24 février 2022, a causé des perturbations dans les chaînes d'approvisionnement et la flambée des prix des produits pétroliers et céréaliers, ainsi que les turbulences sur les marchés financiers mondiaux.

En effet, en ce qui concerne l'énergie, sur le marché TTF¹¹, la crainte de l'arrêt des exportations russes aura, au 04 mars, fait bondir le prix du gaz naturel à EUR 213,90 le mégawattheure (MWh) alors qu'il était à EUR 134,70 au 24 février, au début de cette crise.

S'agissant du marché des biens, le prix du pétrole a, à la même date, fortement augmenté, atteignant pour le Brent USD/baril 118,11 pour la première fois depuis août 2008, alors qu'il se chiffrait à USD/baril 101,50 le 24 février.

Ainsi, la guerre pourrait perturber les chaînes d'approvisionnements des produits fournis en RDC par la Russie et l'Ukraine, mais aussi elle entraînerait la hausse des coûts à l'importation et par conséquent cela se traduirait par la hausse de prix de ces produits et leurs produits dérivés sur le marché congolais. Les tensions inflationnistes déjà enregistrées sur certains produits, notamment la farine de blé et ses produits

¹⁰ Direction Générale du Trésor du Ministère d'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, « La Chine en RD Congo : présence économique, financements et les créances », mars 2019.

¹¹ Il s'agit d'une plateforme localisée aux Pays-Bas et considérée comme référence en Europe.

dérivés, notamment le pain, pourraient s'accroître au fur et à mesure que la crise persiste¹².

b. Mesures d'atténuation

Le Gouvernement congolais envisage des mesures et des actions pouvant s'appuyer, à court terme, sur la politique budgétaire visant à rationaliser les dépenses publiques et à moyen terme, sur la politique d'import substitution et tirer avantage de cette situation pour promouvoir la consommation des produits locaux substituables, en sensibilisant la population à modifier ses habitudes de consommation. Il s'agit notamment de remplacer, au moins partiellement, la farine de blé par des farines produites localement en particulier le maïs, la patate, le manioc, le plantain, etc.

Il est vrai que certaines actions sont déjà menées notamment par le Ministre de l'Industrie qui ne cesse d'encourager et de sensibiliser les gens à l'usage de la farine de manioc pour la fabrication du pain, mais l'anticipation de ces solutions doit être l'affaire de tous (politiques, entrepreneurs, consommateurs, etc.).¹³

Par ailleurs, la BCC devrait procéder notamment, à court terme, au resserrement des conditions monétaires afin de limiter la progression de la liquidité et à l'application, à moyen terme, d'une politique monétaire accommodante.

III.4.2. Risques macroéconomiques internes

III.4.2.1. Risque lié à la dégradation de la situation sécuritaire dans la partie Est du pays

a. Description du risque et analyse de sensibilité

Les effets des guerres dans la partie Est du pays sur le développement, qui vont au-delà des impacts directs sur lesquels on se concentre généralement. Ces impacts directs qui sont généralement au centre de l'attention, sous la forme de pertes humaines et de blessures physiques dues aux guerres, de problèmes économiques et de problèmes de santé, ainsi que de problèmes de santé publique.

Les pertes économiques, en particulier, sont dues à la perturbation de la production et du commerce, et à la destruction des infrastructures sociales et économiques.

L'analyse de la Commission Economique pour l'Afrique (CEA) de l'ONU a montré que les guerres ont eu des effets négatifs importants, directs et indirects, sur le bien-être des individus, des communautés, de la nation et de l'économie. Il s'agit notamment des effets à court et à long terme des traumatismes sociaux et psychologiques causés par les atrocités des guerres, en particulier contre les femmes, les enfants et les jeunes. Les effets comprennent également la perte d'éducation de générations d'enfants nés pendant les conflits, qui ne pourront pas atteindre leur plein potentiel en matière de développement du capital humain. Les guerres ont sapé les relations entre l'État et la population et ont affaibli la qualité et l'efficacité de l'administration publique¹⁴.

¹² « Impact de la guerre russo-ukrainienne sur l'économie congolaise : échanges commerciaux entre la RDC, la Russie et l'Ukraine », Note Spéciale n°01, INS, mai 2022

¹³ Idem

¹⁴ CEA (2015), « Les conflits en République démocratique du Congo causent, impactent et impliquent pour la région des Grands Lacs », Addis-Abeba.

A titre illustratif, les chiffres collectés par un groupe de coordination de l'éducation dirigé par l'UNICEF composé d'autorités nationales, de réseaux d'ONG locales et internationales au Nord-Kivu et en Ituri, renseignent que :

- *119 écoles ont été attaquées, occupées ou temporairement utilisées par des groupes armés ;*
- *Près de 1 700 écoles ont été contraintes de fermer en raison de l'insécurité persistante (principalement parce qu'elles se trouvent dans des zones contrôlées par des groupes armés) ;*
- *Près de 300 écoles ne peuvent pas fonctionner car elles sont utilisées comme abris par des personnes déplacées suite aux conflits ;*
- *Des chiffres distincts de l'ONU publiés plus tôt cette année indiquent que le conflit dans l'est de la RDC a causé le déplacement de plus de 5,3 millions de personnes, avec plus de 800 000 personnes forcées de fuir leurs foyers dans le seul Nord-Kivu depuis le début de la crise du M23 en mars 2022.*

b. Mesures d'atténuation

Les mesures de mitigation de ce risque proposées dans cette présente note sont tirées de la conclusion et recommandations politiques du rapport sur « Les conflits en République démocratique du Congo causent, impactent et impliquent pour la région des Grands Lacs (2015-09) » de la Commission économique pour l'Afrique de l'Organisation des Nations Unies.

Il s'agit notamment de :

- *La conception et la mise en œuvre d'une stratégie nationale cohérente de consolidation de la paix afin de s'assurer que les causes profondes des conflits sont éliminées ;*
- *La reconstruction de l'économie et réveil du "géant dormant" ;*
- *La réintégration sociale et psychologique ;*
- *La réforme du système de sécurité ;*
- *L'intégration régionale en tant que "lien de développement".*

III.4.2.2. Risque lié au faible niveau de réalisation des investissements publics et privés

a. Description du risque et analyse de sensibilité

La RDC s'est inscrite sur un sentier de croissance économique ces dernières années grâce à une augmentation substantielle des investissements tant publics que privés dans une planification du développement économique. L'investissement public est passé en moyenne de 1,7% du PIB entre 2016 et 2018 à 2,8% entre 2019 et 2021. Celui du secteur privé est passé de 19,0% à 21,6% pendant les mêmes périodes. L'investissement a été donc un moteur important à la réalisation d'un taux de croissance moyen du PIB de 4,0% à 5,3% enregistré au cours des mêmes périodes, en neutralisant l'année 2020, caractérisée par les effets de Covid-19.

Il est attendu entre 2024 et 2027, un taux de croissance moyen de 7,2%. La réalisation de ces performances requiert des taux d'investissements

moyens public et privé respectivement de 7,8% et 30,2% du PIB.

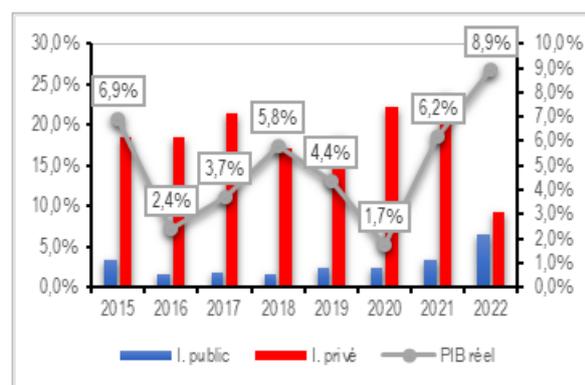
Dans ces conditions, une faible réalisation et un retard dans la mise en œuvre des investissements publics et privés pourraient donc impacter négativement la soutenabilité de la croissance attendue à moyen terme par le Gouvernement.

b. Mesures d'atténuation

Les mesures de mitigation devront passer par :

- le renforcement des Partenariats Public-Privés (PPP) dans le financement des projets d'investissement ;
- le soutien du secteur privé en leur facilitant notamment l'accès au crédit ;
- le basculement effectif dans la budgétisation en mode programme afin de réduire le nombre de projets non achevés ;
- l'amélioration de la gestion des investissements publics dans son cycle complet (identification des besoins, formulation des projets, sélection des projets bancables, suivi-évaluation financier et physique des projets, etc.) ;
- la poursuite du renforcement des capacités des structures de l'Etat impliquées dans le programme d'investissement public et la passation des marchés publics en vue d'améliorer les taux d'absorption ;
- la poursuite de l'amélioration du climat des affaires afin d'attirer les investissements directs étrangers.

Graphique III.3.2.2a-1 : Evolution du taux croissance (en %) et des investissements publics et privés (en % du PIB)



Source : CPCM, août 2023

III.4.2.3. Risque lié aux effets du resserrement continu de la politique monétaire par la BCC

a. Description et analyse de sensibilité

La politique monétaire doit, à la fois, éviter un excès de création monétaire et une insuffisance de liquidités susceptible de freiner l'activité économique. La quantité de monnaie en circulation dans une économie ne doit pas être faible car les agents économiques seront alors obligés de limiter leurs activités économiques (consommation, investissement et production), d'où, la politique monétaire expansionniste. A l'inverse, une quantité de monnaie trop abondante met à la disposition des agents économiques un pouvoir d'achat bien supérieur à la quantité de biens disponibles, ce qui peut provoquer une hausse des prix et générer l'inflation, ce qui justifie le resserrement de la politique monétaire.

Cependant, le resserrement en répétition de la politique monétaire par le biais notamment de la hausse du taux d'intérêt directeur, dans une période donnée, pourrait augmenter le coût du crédit car il faudra payer plus d'intérêt. Par conséquent, les banques devraient accorder moins de crédit, ce qui devrait ralentir la croissance économique ainsi que l'inflation, suite à la baisse de la consommation et de l'investissement.

Par ailleurs, au regard des prévisions d'une plus faible croissance mondiale et de la persistance de très fortes pressions inflationnistes externes, considérant les évolutions économiques récentes et les perspectives de croissance pour l'économie nationale, qui imposent une vigilance accrue dans la conduite de la politique monétaire et de change, la BCC a décidé de resserrer davantage sa politique, en relevant le taux directeur à 11% au mois de juin 2023, après 9,0% en mars de la même année, 8,25% à fin décembre 2022 et 7,5% à fin décembre 2021, un troisième resserrement depuis le début l'invasion de l'Ukraine par la Russie en février 2022. Cette situation serait parmi les causes du ralentissement de la croissance du PIB à 6,8% en 2023 contre 8,9% en 2022 ; à travers la baisse de la consommation de 88,6% du PIB en 2022 à 71,1% en 2023.

III.4.2.4. Risque lié au changement climatique

a. Description et analyse de sensibilité

Le pays est exposé à des phénomènes climatiques extrêmes comme des inondations et des glissements de terrain, qui entraînent des pertes de vies humaines et de moyens de subsistance. Ces phénomènes climatiques entraînent des dommages sur les infrastructures et des perturbations dans les activités du secteur agricole. Ces différents dommages climatiques amplifient significativement l'insécurité alimentaire et les pressions inflationnistes, pèsent sur la croissance et accélèrent le déplacement de personnes.

b. Mesures d'atténuation

Pour tempérer les effets du changement climatique sur l'activité économique, la riposte doit privilégier l'adaptation étant donné le faible niveau d'émissions observé en RDC.

Il s'agit, entre autres, des mesures suivantes :

- *Améliorer la gestion des forêts, assurer la reforestation et maintenir le couvert forestier ;*

- *Assurer l'alignement des dotations budgétaires sur les Contributions Déterminées au niveau National (CDN) ;*
- *Intégrer les considérations relatives au changement climatique dans l'évaluation et la sélection des projets ;*
- *Construire des infrastructures publiques qui rendent l'économie plus résistante au changement climatique et aux catastrophes naturelles ;*
- *Accroître le rôle du secteur privé dans le contexte de la responsabilisation sociale des entreprises, en vue de faciliter la promulgation et le financement des nouvelles politiques climatiques qui s'appliquent aux pratiques commerciales des entreprises ;*
- *Améliorer la gestion des ressources hydriques et garantir une meilleure prévention des effets des événements météorologiques extrêmes et des inondations grâce à des systèmes d'alerte précoce.*

CONCLUSION

L'économie congolaise enregistre des bonnes performances depuis 2021. Elle a été résiliente en 2022, malgré la persistance d'incertitudes domestiques et internationales. Les performances économiques enregistrées récemment en RDC sont encourageantes dans un contexte marqué par l'intensification des conflits armés à l'Est du pays et la préparation des élections générales prévues en décembre 2023.

En termes de perspectives, il est projeté, à court terme, la poursuite du ralentissement de la croissance en 2024, caractérisée essentiellement par la sous performance attendue du secteur extractif. A moyen terme, suite principalement à l'accalmie des effets des guerres en Ukraine et dans la partie Est du pays ainsi que la mise en œuvre des réformes structurelles favorisant la diversification de l'économie, il est postulé une relance économique avec en moyenne 7,2% de croissance sur la période 2024-27. Ces bonnes perspectives à moyen terme, seraient soutenues aussi bien par les activités des industries extractives que par celles du secteur non extractif.

Néanmoins, plusieurs risques pèsent sur la réalisation de ces perspectives tant au niveau externe qu'interne. Il s'agit notamment de : (i) la persistance de l'inflation sous l'effet de nouveaux chocs (sur les prix de l'énergie et des denrées alimentaires) ; (ii) l'amplification des tensions sur le secteur financier qui pourraient affaiblir l'économie réelle du fait d'une forte détérioration des conditions de financement ; (iii) l'intensification de l'insécurité dans l'Est du pays pourrait ralentir l'activité économique ; (iv) les effets du resserrement de plus en plus de la politique monétaire par la BCC sur la croissance économique ; et (v) les difficultés dans la mise en œuvre optimale du PDL-145T dans certains territoires qui pourraient ralentir l'activité économique.

ANNEXE

Annexe 1 : Principaux indicateurs économiques et financiers (2021-27)

Tableau 1 : Principaux indicateurs économiques et financiers							
	Historiques		Estimation	Projections			
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
<i>(En croissance annuelle, sauf indication contraire)</i>							
Production et Prix							
PIB réel	6,2%	8,9%	6,8%	6,4%	7,3%	7,5%	7,7%
PIB (Industries extractives)	10,1%	21,9%	11,4%	5,0%	6,8%	6,3%	7,3%
PIB (Hors Industries extractives)	4,5%	3,1%	4,4%	7,2%	7,5%	8,1%	7,9%
Indice des prix à la consommation, moyenne annuelle	10,6%	9,3%	12,3%	10,9%	9,8%	8,7%	7,6%
Indice des prix à la consommation, fin période	5,4%	13,1%	11,5%	10,4%	9,3%	8,1%	7,0%
Déflateur du PIB	8,05	8,86	9,89	11,16	12,15	13,18	13,58
<i>(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)</i>							
Consommation	72,2%	88,6%	71,1%	67,1%	65,0%	63,2%	62,3%
C. publique	8,3%	9,5%	9,9%	9,6%	9,5%	9,1%	9,9%
C. privée	63,9%	79,1%	61,2%	57,5%	55,5%	54,1%	52,4%
Investissement	27,5%	15,7%	38,1%	37,8%	37,8%	38,3%	38,2%
I. public	3,4%	6,6%	5,8%	7,5%	7,7%	8,1%	8,0%
I. privé	24,1%	9,2%	32,4%	30,3%	30,1%	30,2%	30,1%
Epargne	27,8%	11,4%	28,9%	32,9%	35,0%	36,8%	37,7%
Gouvernement							
Recettes totales	11,7%	17,7%	14,0%	14,9%	14,4%	15,0%	15,0%
Recettes courantes	10,5%	14,1%	12,9%	14,2%	14,4%	14,8%	14,7%
Recettes fiscales	8,5%	11,9%	10,9%	11,4%	12,2%	12,5%	12,5%
Recettes non fiscales	2,0%	2,4%	2,0%	2,3%	2,4%	2,4%	2,2%
Dons	1,2%	3,5%	1,1%	1,2%	0,8%	0,7%	0,5%
Dépenses totales	11,8%	19,4%	15,2%	16,0%	15,4%	15,4%	16,1%
Dépenses courantes	8,7%	10,3%	9,1%	9,6%	9,5%	9,1%	9,9%
Dépenses en capital	2,7%	6,6%	4,1%	5,4%	5,5%	5,8%	5,8%
Solde budgétaire intérieur (base caisse)	0,3%	-2,0%	-0,5%	-0,4%	-0,2%	-0,1%	-1,2%
Solde budgétaire consolidé (base caisse)	-0,2%	-2,8%	-2,3%	-1,7%	-1,3%	-0,9%	-1,9%
Secteur extérieur							
Exportations des biens et services	40,4%	46,2%	42,1%	42,0%	42,4%	44,2%	45,9%
dont secteur minier	39,7%	45,8%	41,7%	41,5%	41,8%	43,6%	45,3%
Importations des biens et services	40,1%	49,0%	51,4%	46,9%	45,1%	45,7%	46,4%
dont équipements	14,8%	19,5%	22,5%	21,3%	20,9%	20,8%	19,8%
Solde de la balance commerciale	7,1%	2,9%	4,8%	2,6%	4,4%	5,4%	6,2%
Solde courant	-1,1%	-5,0%	-4,0%	-3,8%	-1,2%	-1,0%	5,0%
Reserves officielles brutes en mois d'importation	2,6	2,6	2,6	2,7	2,8	2,9	3,0
Reserves officielles brutes (en millions de USD)	2751,3	4382,9	4860,0	5045,0	5230,0	5415,0	5600,0
<i>(En variation annuelle)</i>							
Monnaie et crédit							
Masse monétaire (M2)	39,0%	2,3%	18,2%	29,3%	20,6%	14,2%	47,2%
Avoirs extérieurs nets	77,3%	4,9%	6,7%	4,9%	24,6%	11,3%	82,7%
Avoirs intérieurs nets	-0,6%	-2,4%	34,2%	56,3%	17,6%	16,5%	20,5%
Crédits à l'économie	17,6%	36,6%	48,4%	20,2%	16,7%	16,6%	11,0%
Créances nettes sur l'Etat	136,5%	-144,6%	64,4%	65,6%	46,2%	37,9%	0,0%
<i>(En milliards de CDF, sauf indication contraire)</i>							
Dettes extérieure publique							
Stock de la dette	7 484,1	9 093,0	12 720,2	16 985,5	19 646,0	21 706,3	27 194,5
Stock de la dette (en % du PIB)	6,8%	7,0%	8,1%	9,0%	8,9%	8,4%	9,5%
en pourcentage des exportations des biens et services	1,7%	1,5%	19,2%	15,1%	15,1%	15,1%	15,1%
en pourcentage des recettes publiques	64%	49%	62,9%	48,9%	48,9%	48,9%	48,9%
Service de la dette	549,5	577,2	665,0	700,0	713,9	926,7	878,0
Service de la dette (en % du PIB)	0,5%	0,4%	0,4%	0,4%	0,3%	0,4%	0,3%
en pourcentage des exportations des biens et services	1,2%	1,0%	1,0%	1,0%	1,0%	1,0%	1,0%
en pourcentage des recettes publiques	4,7%	3,1%	3,3%	3,1%	3,1%	3,1%	3,1%
<i>(En CDF/USD)</i>							
Taux de change							
Moyen	1 985,9	2 008,5	2 259,1	2 518,3	2 551,3	2 581,8	2 609,5
Fin période	2 000,0	2 016,9	2 501,2	2 535,5	2 567,2	2 596,3	2 622,8
Pour mémoire							
PIB (en valeur nominale, milliards de CDF)	110 114,7	130 071,5	157 329,7	189 038,2	220 589,9	257 193,1	285 363,6
PIB courant (en millions USD)	55 448,2	64 761,9	69 644,0	75 064,9	86 460,6	99 618,7	109 353,6
PIB constant (en millions USD)	6 888,0	7 418,5	7 044,2	6 723,5	7 118,0	7 558,5	8 052,8
Population en milliers d'habitants	105 247,0	108 856,7	112 590,2	116 451,7	120 445,7	124 576,7	128 849,4
Taux de croissance de la population	3,4%	3,4%	3,4%	3,4%	3,4%	3,4%	3,4%
PIB/Habitant (en milliers CDF)	1 046,3	1 194,9	1 397,4	1 623,3	1 831,4	2 064,5	2 214,7
PIB/Habitant (en USD)	526,8	594,9	618,6	644,6	717,8	799,7	865,9
Cours du Cobalt	50 019,6	70 299,8	44 092,4	45 114,3	46 063,4	46 983,2	47 928,3
Cours du Cuivre	9 299,3	8 827,9	6 834,3	6 992,7	7 139,8	7 282,4	7 428,9

Source : Comité Permanent du Cadrage Macroéconomique "CPCM", juillet 2023

Annexe 2 : PIB Ressources, à prix constant de 2021-27 (en croissance annuelle)

Tableau 2a : PIB Ressources, à prix constant (en croissance annuelle)							
	Historiques		Estima	Projections			
	2021	2022		2023	2024	2025	2026
Secteur primaire	7,5%	15,6%	9,2%	5,0%	6,6%	6,4%	7,6%
Agriculture, Sylviculture, Chasse et Pêche	2,4%	2,4%	3,9%	5,3%	6,0%	6,8%	8,3%
Agriculture	2,8%	2,4%	4,0%	5,4%	6,1%	6,9%	8,5%
Vivrière	3,1%	2,6%	4,0%	5,4%	6,2%	7,0%	8,5%
Rente	-10,2%	-9,7%	0,5%	1,5%	3,0%	4,3%	4,3%
Sylviculture	-9,9%	2,7%	2,8%	2,9%	2,9%	3,0%	3,2%
Élevage, pêche et chasse	3,0%	2,6%	3,0%	5,0%	6,3%	7,9%	9,4%
Industrie extractive	10,1%	21,9%	11,4%	5,0%	6,8%	6,3%	7,3%
Secteur secondaire	3,2%	2,8%	5,5%	7,2%	7,2%	8,2%	7,1%
Industries manufacturières	4,1%	2,4%	4,1%	5,9%	7,6%	9,0%	7,3%
Agro industrielles	4,6%	2,5%	4,1%	5,8%	7,3%	8,9%	7,3%
Autres industries manufacturières	1,4%	2,2%	4,0%	6,7%	9,2%	9,2%	7,5%
Electricité, gaz et eau	3,9%	3,3%	4,9%	8,8%	6,3%	7,1%	6,4%
Batiments et Travaux publics	1,1%	3,5%	8,9%	9,8%	6,5%	6,6%	6,6%
Secteur tertiaire	5,6%	3,3%	4,0%	8,0%	8,1%	8,6%	7,0%
Transports et communications	9,8%	4,5%	6,0%	9,2%	7,6%	7,7%	7,8%
Transports	4,1%	2,7%	3,5%	6,3%	6,7%	7,4%	6,8%
Communications	16,2%	6,5%	8,5%	12,0%	8,3%	8,0%	8,7%
Commerce de gros et de détail	3,9%	2,7%	2,3%	7,8%	10,0%	10,3%	7,9%
Services marchands	3,4%	3,0%	3,9%	8,1%	7,7%	8,0%	5,4%
Banques et assurances	3,2%	5,9%	2,8%	5,4%	7,0%	7,2%	7,6%
Autres services marchands	3,5%	2,4%	4,2%	8,6%	7,8%	8,1%	5,0%
Services non marchands	2,0%	2,0%	2,5%	3,4%	3,7%	5,6%	3,6%
Education	2,0%	3,0%	3,6%	4,7%	5,0%	5,0%	3,6%
santé	4,0%	4,0%	4,8%	5,1%	4,8%	4,8%	6,0%
Autres services non marchands	2,0%	2,0%	2,5%	3,4%	3,6%	5,6%	3,6%
Production imputée des services bancaires	3,2%	5,9%	2,8%	5,4%	7,0%	7,2%	7,6%
PIB au coût des facteurs	6,1%	8,9%	6,8%	6,4%	7,3%	7,5%	7,3%
Droits et Taxes sur les produits	17,3%	7,7%	6,8%	6,4%	7,3%	7,5%	42,5%
PIB aux prix du marché	6,2%	8,9%	6,8%	6,4%	7,3%	7,5%	7,7%
PIB hors-mines	4,5%	3,1%	4,4%	7,2%	7,5%	8,1%	7,9%

Source : Comité Permanent du Cadrage Macroéconomique "CPCM", juillet 2023

Annexe 3 : Contribution à la croissance du PIB Réel de 2021-27 (en point de croissance)

Tableau 2b : Contribution à la croissance du PIB Réel (en point de croissance)							
	Historiques		Estimation	Projections			
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Secteur primaire	3,4	7,2	4,5	2,5	3,3	3,2	3,7
Agriculture, Sylviculture, Chasse et Pêche	0,4	0,4	0,6	0,7	0,8	0,9	1,1
Agriculture	0,4	0,3	0,5	0,7	0,8	0,9	1,1
Vivrière	0,4	0,4	0,5	0,7	0,8	0,9	1,1
Rente	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Sylviculture	-0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Élevage, pêche et chasse	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Industrie extractive	3,0	6,8	4,0	1,8	2,5	2,2	2,6
Secteur secondaire	0,5	0,4	0,8	1,0	1,0	1,2	1,0
Industries manufacturières	0,4	0,2	0,4	0,6	0,7	0,8	0,7
Agro industrielles	0,4	0,2	0,3	0,5	0,6	0,7	0,6
Autres industries manufacturières	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Electricité, gaz et eau	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0
Batiments et Travaux publics	0,1	0,2	0,4	0,4	0,3	0,3	0,3
Secteur tertiaire	2,1	1,2	1,4	2,8	2,9	3,0	2,5
Transports et communications	1,2	0,6	0,7	1,1	1,0	1,0	1,0
Transports	0,3	0,2	0,2	0,4	0,4	0,4	0,4
Communications	1,0	0,4	0,5	0,8	0,6	0,5	0,6
Commerce de gros et de détail	0,5	0,4	0,3	1,0	1,2	1,3	1,0
Services marchands	0,3	0,3	0,3	0,6	0,6	0,6	0,4
Banques et assurances	0,0	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1
Autres services marchands	0,3	0,2	0,3	0,6	0,5	0,5	0,3
Services non marchands	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Éducation	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
santé	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres services non marchands	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Production imputée des services bancaires	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
PIB au coût des facteurs	6,0	8,8	6,7	6,3	7,2	7,4	7,2
Droits et Taxes sur les produits	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,5
PIB aux prix du marché	6,2	8,9	6,8	6,4	7,3	7,5	7,7

Source : Comité Permanent du Cadrage Macroéconomique "CPCM", juillet 2023

Annexe 4 : PIB Emplois, à prix courant de 2021-27 (en % du PIB)

Tableau 3b : PIB Emplois, à prix courant (en % du PIB)							
	Historiques		Estimatio	Projections			
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Produit Intérieur Brut	100,0%						
Demande Intérieure Brute	99,7%	104,3%	109,3%	104,9%	102,8%	101,5%	100,5%
Consommation	72,2%	88,6%	71,1%	67,1%	65,0%	63,2%	62,3%
Secteur public	8,3%	9,5%	9,9%	9,6%	9,5%	9,1%	9,9%
Secteur privé	63,9%	79,1%	61,2%	57,5%	55,5%	54,1%	52,4%
Investissements bruts	27,5%	15,7%	38,1%	37,8%	37,8%	38,3%	38,2%
FBCF	27,2%	15,3%	38,0%	37,7%	37,7%	38,2%	38,0%
Secteur public	3,4%	6,6%	5,8%	7,5%	7,7%	8,1%	8,0%
Secteur privé	23,7%	8,8%	32,3%	30,2%	30,0%	30,1%	30,0%
Variation des stocks	0,4%	0,4%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%
Demande extérieure nette	0,3%	-2,8%	-9,3%	-4,9%	-2,8%	-1,5%	-0,5%
Exportations de biens et services	40,4%	46,2%	42,1%	42,0%	42,4%	44,2%	45,9%
Exportations des biens	40,1%	46,1%	42,0%	41,9%	42,3%	44,1%	45,9%
Produits miniers	39,7%	45,8%	41,7%	41,5%	41,8%	43,6%	45,3%
Autres produits	0,4%	0,3%	0,4%	0,4%	0,4%	0,5%	0,5%
Exportations des services	0,3%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%
Importations de biens et services	40,1%	49,0%	51,4%	46,9%	45,1%	45,7%	46,4%
Importations des biens	33,0%	41,4%	44,5%	39,3%	37,8%	38,8%	39,7%
Consommations	8,6%	9,9%	7,8%	9,3%	7,8%	6,7%	5,5%
Equipements	14,8%	19,5%	22,5%	21,3%	20,9%	20,8%	19,8%
Intermédiaires	9,5%	11,9%	14,2%	8,8%	9,1%	11,2%	14,4%
Importations des services	7,1%	7,6%	6,9%	7,5%	7,3%	6,9%	6,7%
Total ressources	140,1%	150,5%	151,4%	146,9%	145,1%	145,7%	146,4%
Total emplois	140,1%	149,0%	151,4%	146,9%	145,1%	145,7%	146,4%

Source : Comité Permanent du Cadrage Macroéconomique "CPCM", juillet 2023

Annexe 5 : Tableau des Opérations Financières de l'Etat de 2021-27 (en milliards de CDF)

Tableau 4a : Tableau des Opérations Financières de l'Etat (en milliards de CDF)							
	Historiques		Estimation	Projections			
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
RECETTES ET DONS	12888,6	23086,2	21955,0	28107,4	31750,9	37459,7	40806,6
RECETTES FISCALES ET NON FISCALES	11606,4	18576,4	20228,0	25843,4	30032,9	35732,7	39243,6
RECETTES FISCALES	9404,0	15473,0	17079,3	21500,8	24685,1	29682,2	32851,5
Douanes et accises (DGDA)	3031,9	4002,1	4604,1	5860,4	7068,2	8355,7	9192,9
Recettes douanières	2283,3	2850,3	3504,5	4173,5	4864,5	5781,2	6505,1
Droit et taxe à l'importation	2189,6	2830,0	3478,6	3889,9	4511,5	5344,0	6020,0
Droit et taxe à l'exportation	93,7	20,3	25,9	283,6	352,9	437,2	485,1
Accises	748,6	1151,8	1099,6	1687,0	2203,7	2574,5	2687,8
Impôts directs et indirects (DGI)	6372,1	11470,8	12475,3	15640,4	17616,9	21326,5	23658,5
Impôts directs	4627,4	9216,5	10005,1	12590,6	14030,6	17211,4	19092,7
Impôts sur le revenu personnes physiques	1453,6	1740,0	1940,0	2951,1	3308,8	3857,9	4280,5
Impôts sur le revenu des sociétés et des entreprises non pétrolières	2883,9	7120,2	7755,0	8616,1	9695,9	12235,4	13531,0
Impôts sur le revenu des sociétés pétrolières	108,2	189,1	207,1	282,5	674,8	781,3	901,6
Autres impôts directs	181,8	167,2	103,0	741,0	351,0	336,7	379,6
Impôts indirects	1744,7	2254,3	2470,2	3049,8	3586,4	4115,1	4565,8
TVA Brute	1740,6	2254,3	2470,2	3049,8	3586,4	4115,1	4565,8
RECETTES NON FISCALES	2202,3	3103,5	3148,7	4342,6	5347,8	6050,5	6392,1
Recettes administratives (DGRAD)	2020,0	2701,2	2810,0	3899,9	4796,3	5401,1	5678,7
Pétrole (royalties et taxes)	182,4	402,3	338,7	442,7	551,5	649,4	713,4
DONS (courants)	1282,2	4509,7	1727,0	2264,0	1718,0	1727,0	1563,0
Dons budgétaires	202,1	903,0	170,0	206,0	0,0	0,0	0,0
Dons projets	1080,1	3606,8	1557,0	2058,0	1718,0	1727,0	1563,0
TOTAL DEPENSES	12988,1	25187,8	23911,1	30321,6	33996,9	39603,9	45956,3
DEPENSES COURANTES	9613,6	13456,0	14358,2	18213,2	20876,6	23324,2	28147,8
Salaires	5454,0	6578,0	7130,1	9451,9	11029,5	12859,7	14268,2
Civils	4716,5	5804,8	6256,8	8317,7	9706,0	11316,5	12556,0
Armée et police	737,5	773,2	873,3	1134,2	1323,5	1543,2	1712,2
Biens et services	2690,0	4482,9	3626,0	4062,4	4525,9	5071,4	6085,7
Subventions et Transferts	1405,0	2276,3	3463,0	4383,8	4958,6	4979,5	7652,8
Interventions économiques	425,8	709,0	1408,1	1863,2	2049,5	2078,3	3268,8
Organismes Auxiliaires	27,2	33,2	85,7	112,6	123,9	125,7	138,2
Transferts aux provinces	244,7	319,2	401,5	530,4	604,6	635,4	697,9
Rétrocession aux régies financiers	707,3	987,3	1192,5	1427,3	1784,1	2055,9	2257,9
TVA remboursable	0,1	227,7	375,1	450,3	396,5	84,2	1290,0
Intérêts sur la dette dus	64,6	118,9	139,1	315,2	362,7	413,6	141,1
intérêts sur la dette extérieure	40,6	46,9	84,0	150,0	153,9	149,7	0,0
intérêts sur la dette intérieure	24,0	71,9	55,1	165,2	208,8	263,9	141,1
DEPENSES EN CAPITAL	2993,7	8543,7	6515,9	10128,0	12118,8	14996,7	16470,9
Financement intérieur	1138,4	3107,0	2141,0	5594,0	8005,8	11275,7	12860,9
Investissement du gouvernement central	284,4	3107,0	2141,0	5594,0	8005,8	11275,7	12860,9
Investissement des provinces	854,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Financement extérieur	1855,2	5436,7	4374,9	4534,0	4113,0	3721,0	3610,0
DEPENSES EXCEPTIONNELLES	380,8	3188,1	3037,1	1980,3	1001,5	1283,0	1317,6
Financement intérieur	380,8	3188,1	3037,1	1980,3	1001,5	1283,0	1317,6
Financement extérieur	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Solde général consolidé	-250,1	-3597,1	-3560,1	-3214,2	-2909,3	-2375,2	-5365,7
Solde intérieur base caisse (consolidé)	363,5	-2623,2	-828,2	-794,2	-360,4	-231,6	-3318,7
FINANCEMENT TOTAL	250,1	3597,1	3560,1	3214,2	2909,3	2375,2	5365,7
FINANCEMENT EXTERIEUR	405,5	1555,7	3589,0	2901,8	2545,0	1938,0	5365,7
Amortissement de la dette	-508,9	-530,2	-581,0	-550,0	-560,0	-777,0	-878,0
Prêts budgétaires	139,3	256,0	1352,0	975,8	710,0	721,0	4196,7
Prêts projets	775,1	1830,0	2818,0	2476,0	2395,0	1994,0	2047,0
FINANCEMENT INTERIEUR	-192,4	2041,1	-28,9	312,4	364,3	437,2	0,0
Secteur bancaire (y compris allocations DTS)	0,0	519,2	-132,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Secteur non bancaire / Titres publics	-437,4	-65,0	-50,0	312,4	364,3	437,2	0,0

Source : Comité Permanent du Cadrage Macroéconomique "CPCM", juillet 2023

Annexe 6 : Tableau des Opérations Financières de l'Etat de 2021-27 (en % du PIB)

	Historiques		Estimation	Projections			
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
RECETTES ET DONS	11,7%	17,7%	14,0%	14,9%	14,4%	15,0%	15,0%
RECETTES FISCALES ET NON FISCALES	10,5%	14,1%	12,9%	14,2%	14,4%	14,8%	14,7%
RECETTES FISCALES	8,5%	11,9%	10,9%	11,4%	12,2%	12,5%	12,5%
Douanes et accises (DGDA)	2,8%	3,1%	2,9%	3,1%	3,2%	3,2%	3,2%
Recettes douanières	2,1%	2,2%	2,2%	2,2%	2,2%	2,2%	2,3%
Droit et taxe à l'importation	2,0%	2,2%	2,2%	2,1%	2,0%	2,1%	2,1%
Droit et taxe à l'exportation	0,1%	0,0%	0,0%	0,2%	0,2%	0,2%	0,2%
Accises	0,7%	0,9%	0,7%	0,9%	1,0%	1,0%	0,9%
Impôts directs et indirects (DGI)	5,8%	8,8%	7,9%	8,3%	8,0%	8,3%	8,3%
Impôts directs	4,2%	7,1%	6,4%	6,7%	6,4%	6,7%	6,7%
Impôts sur le revenu personnes physiques	1,3%	1,3%	1,2%	1,6%	1,5%	1,5%	1,5%
Impôts sur le rev des stés et des entreprises non petrolières	2,6%	5,5%	4,9%	4,6%	4,4%	4,8%	4,7%
Impôts sur le revenu des sociétés petrolières	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,3%	0,3%	0,3%
Autres impôts directs	0,2%	0,1%	0,1%	0,4%	0,2%	0,1%	0,1%
Impôts indirects	1,6%	1,7%	1,6%	1,6%	1,6%	1,6%	1,6%
TVA non déductible	1,6%	1,7%	1,6%	1,6%	1,6%	1,6%	1,6%
RECETTES NON FISCALES (DGRAD)	2,0%	2,4%	2,0%	2,3%	2,4%	2,4%	2,2%
Recettes administratives	1,8%	2,1%	1,8%	2,1%	2,2%	2,1%	2,0%
Pétrole (royalties et taxes)	0,2%	0,3%	0,2%	0,2%	0,3%	0,3%	0,3%
DONS (courants)	1,2%	3,5%	1,1%	1,2%	0,8%	0,7%	0,5%
Dons budgétaires	0,2%	0,7%	0,1%	0,1%	0,0%	0,0%	0,0%
Dons projets	1,0%	2,8%	1,0%	1,1%	0,8%	0,7%	0,5%
TOTAL DEPENSES	11,8%	19,4%	15,2%	16,0%	15,4%	15,4%	16,1%
DEPENSES COURANTES	8,7%	10,3%	9,1%	9,6%	9,5%	9,1%	9,9%
Salaires	5,0%	5,1%	4,5%	5,0%	5,0%	5,0%	5,0%
Civils	4,3%	4,5%	4,0%	4,4%	4,4%	4,4%	4,4%
Armée et police	0,7%	0,6%	0,6%	0,6%	0,6%	0,6%	0,6%
Biens et services	2,4%	3,4%	2,3%	2,1%	2,1%	2,0%	2,1%
Subventions et Transferts	1,3%	1,8%	2,2%	2,3%	2,2%	1,9%	2,7%
Interventions économiques	0,4%	0,5%	0,9%	1,0%	0,9%	0,8%	1,1%
Organismes Auxiliaires	0,0%	0,0%	0,1%	0,1%	0,1%	0,0%	0,0%
Transferts aux provinces	0,2%	0,2%	0,3%	0,3%	0,3%	0,2%	0,2%
Rétrocession aux régies financiers	0,6%	0,8%	0,8%	0,8%	0,8%	0,8%	0,8%
Intérêts sur la dette dus	0,1%	0,1%	0,1%	0,2%	0,2%	0,2%	0,0%
intérêts sur la dette extérieure	0,0%	0,0%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,0%
intérêts sur la dette intérieure	0,0%	0,1%	0,0%	0,1%	0,1%	0,1%	0,0%
DEPENSES EN CAPITAL	2,7%	6,6%	4,1%	5,4%	5,5%	5,8%	5,8%
Financement intérieur	1,0%	2,4%	1,4%	3,0%	3,6%	4,4%	4,5%
Investissement du gouvernement central	0,3%	2,4%	1,4%	3,0%	3,6%	4,4%	4,5%
Investissement des provinces	0,8%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Financement extérieur	1,7%	4,2%	2,8%	2,4%	1,9%	1,4%	1,3%
DEPENSES EXCEPTIONNELLES	0,3%	2,5%	1,9%	1,0%	0,5%	0,5%	0,5%
Financement intérieur	0,3%	2,5%	1,9%	1,0%	0,5%	0,5%	0,5%
Financement extérieur	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Solde général consolidé (base caisse)	-0,2%	-2,8%	-2,3%	-1,7%	-1,3%	-0,9%	-1,9%
Solde intérieur base caisse	0,3%	-2,0%	-0,5%	-0,4%	-0,2%	-0,1%	-1,2%
FINANCEMENT TOTAL	0,2%	2,8%	2,3%	1,7%	1,3%	0,9%	1,9%
FINANCEMENT EXTERIEUR	0,4%	1,2%	2,3%	1,5%	1,2%	0,8%	1,9%
Amortissement dû avant allègement de la dette	-0,5%	-0,4%	-0,4%	-0,3%	-0,3%	-0,3%	-0,3%
Prêts budgétaires	0,1%	0,2%	0,9%	0,5%	0,3%	0,3%	1,5%
Prêts projets	0,7%	1,4%	1,8%	1,3%	1,1%	0,8%	0,7%
FINANCEMENT INTERIEUR	-0,2%	1,6%	0,0%	0,2%	0,2%	0,2%	0,0%
Secteur bancaire	0,0%	0,4%	-0,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Secteur non bancaire	0,2%	0,4%	0,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%

Source : Comité Permanent du Cadrage Macroéconomique "CPCM", juillet 2023

Annexe 7 : Balance des Paiements de 2021-27 (en millions de USD, sauf indication contraire)

Tableau 5a : Balance des Paiements (en millions de USD, sauf indication contraire)							
	Historiques		Estimation	Projections			
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
COMPTE COURANT	-587,4	-3238,1	-2813,6	-2819,9	-1060,0	-995,1	63,1
BALANCE COMMERCIALE	3939,9	1863,7	3316,9	1915,5	3845,5	5343,8	6862,2
Exportation des biens, fob	22185,3	28562,0	32151,0	31449,4	36535,1	43975,9	51161,4
Produits d'exploitation minière et hydrocarbone	21979,6	28352,8	31979,8	31141,0	36168,9	43439,2	50596,3
Importation des biens, fob	-18245,4	-26698,3	-28834,1	-29533,9	-32689,6	-38632,2	-44299,2
Consommation	-4768,0	-6405,1	-9346,6	-6945,1	-6756,3	-6680,4	-6152,3
Équipement	-8216,0	-12589,8	-13596,9	-15961,7	-18037,0	-20747,3	-22069,9
Intermédiaires	-5261,4	-7703,4	-5890,6	-6627,0	-7896,3	-11204,5	-16077,0
BALANCE DES SERVICES	-3779,2	-4908,2	-5326,6	-5573,9	-6243,8	-6813,2	-7384,1
Recettes	168,7	69,7	74,3	76,7	82,6	86,9	92,3
Dépenses	-3947,9	-4978,0	-5400,9	-5650,6	-6326,3	-6900,1	-7476,4
BALANCE DES REVENUS	-1989,7	-2515,2	-2949,9	-2451,9	-1986,6	-2477,8	-2561,2
Recettes	150,4	78,4	72,3	180,6	189,4	196,0	203,0
Dépenses	2140,2	2593,6	3022,2	2632,5	2176,0	2673,8	2764,2
Paiement des intérêts	2053,6	2468,3	2893,6	2501,2	2111,6	2569,9	2654,2
BALANCE DES TRANSFERTS COURANTS	1241,6	2321,6	2146,0	3290,3	3324,9	2952,1	3146,2
Public (Aides officielles)	679,7	1036,1	835,7	1883,4	1909,2	1517,1	1661,3
Privé (Transferts travailleurs immigrés)	561,9	1285,5	1310,3	1406,9	1415,7	1435,0	1485,0
COMPTE DE CAPITAL ET FINANCIER	1022,9	3068,1	2813,5	2819,9	1060,1	995,1	2218,3
Compte capital	171,3	538,4	588,2	786,7	918,7	968,1	1208,4
Public 1/	255,2	750,1	785,4	875,0	902,0	923,1	1003,1
Privé	-83,9	-211,7	-197,2	-88,3	16,7	45,0	205,3
Compte financier	851,6	2529,7	2225,4	2033,2	141,4	27,0	1009,9
Capitaux publics	0,0	0,0	0,0	292,2	465,3	-104,8	-105,0
Capitaux privés (net)	0,0	0,0	0,0	2287,2	1882,4	1330,7	1441,3
Investissement direct étranger	1870,0	1845,8	346,4	1924,3	1360,2	1000,0	1185,2
SOLDE AVANT ERREURS ET OMISSIONS	3194,9	1461,5	-431,7	60,1	432,8	235,7	2281,4
ERREURS ET OMISSIONS	-435,5	170,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
SOLDE GLOBAL	2759,4	1631,6	-431,7	60,1	432,8	235,7	2281,4
Pour mémoire							
Taux de change, moyenne annuelle	1 985,9	2 008,5	2 259,1	2 518,3	2 551,3	2 581,8	2 609,5
Taux de change, fin période	2 000,0	2 016,9	2 501,2	2 535,5	2 567,2	2 596,3	2 622,8
Reserves officielles brutes en mois d'importation	1,9	1,6	1,6	1,6	1,6	1,4	1,8
Reserves officielles brutes (en millions de USD)	5 099,9	4 668,2	4 668,2	4 728,2	5 161,1	5 396,8	7 678,2

Source : Comité Permanent du Cadrage Macroéconomique "CPCM", juillet 2023

Annexe 8 : Balance des Paiements de 2021-27 (en % du PIB)

Tableau 5c : Balance des Paiements (en % du PIB)							
	Historiques		Estimation	Projections			
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
COMPTE COURANT	-1,1%	-5,0%	-4,0%	-3,8%	-1,2%	-1,0%	5,0%
BALANCE COMMERCIALE	7,1%	2,9%	4,8%	2,6%	4,4%	5,4%	6,2%
Exportation des biens, fob	40,0%	44,1%	46,2%	41,9%	42,3%	44,1%	45,9%
Produits d'exploitation minière	39,6%	43,8%	45,9%	41,5%	41,8%	43,6%	45,3%
Importation des biens, fob	-32,9%	-41,2%	-41,4%	-39,3%	-37,8%	-38,8%	-39,7%
Consommation	-8,6%	-9,9%	-13,4%	-9,3%	-7,8%	-6,7%	-5,5%
Equipement	-14,8%	-19,4%	-19,5%	-21,3%	-20,9%	-20,8%	-19,8%
Intermédiaires	-9,5%	-11,9%	-8,5%	-8,8%	-9,1%	-11,2%	-14,4%
BALANCE DES SERVICES	-6,8%	-7,6%	-7,6%	-7,4%	-7,2%	-6,8%	-6,6%
Recettes	0,3%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%
Dépenses	-7,1%	-7,7%	-7,8%	-7,5%	-7,3%	-6,9%	-6,7%
BALANCE DES REVENUS	-3,6%	-3,9%	-4,2%	-3,3%	-2,3%	-2,4%	2,7%
Recettes	0,3%	0,1%	0,1%	0,2%	0,2%	0,2%	0,2%
Dépenses	3,9%	4,0%	4,3%	3,5%	2,5%	2,6%	2,5%
Paiement des intérêts	3,7%	3,8%	4,2%	3,3%	2,5%	2,5%	2,4%
BALANCE DES TRANSFERTS COURANTS	2,2%	3,6%	3,1%	4,4%	3,9%	2,9%	2,8%
Public (Aides officielles)	1,2%	1,6%	1,2%	2,5%	2,2%	1,5%	1,5%
Privé (Transferts travailleurs immigrés)	1,0%	2,0%	1,9%	1,9%	1,7%	1,4%	1,3%
COMPTE DE CAPITAL ET FINANCIER	1,8%	4,7%	4,0%	4,2%	3,2%	2,0%	2,1%
Compte capital	0,3%	0,8%	0,8%	1,0%	1,1%	1,0%	1,1%
Public	0,5%	1,2%	1,1%	1,2%	1,1%	0,9%	0,9%
Privé	-0,2%	-0,3%	-0,3%	-0,1%	0,0%	0,0%	0,2%
Compte financier	1,5%	3,9%	3,2%	3,1%	2,1%	1,0%	1,0%
Capitaux publics	0,0%	0,0%	0,0%	0,1%	0,3%	-0,3%	-0,3%
Capitaux privés (net)	0,0%	0,0%	0,0%	3,0%	1,8%	1,3%	1,3%
Investissement direct étranger	3,4%	2,9%	0,5%	2,6%	1,6%	1,0%	1,1%
SOLDE AVANT ERREURS ET OMISSIONS	5,8%	2,3%	-0,6%	0,4%	2,0%	1,0%	7,1%
ERREURS ET OMISSIONS	-0,8%	0,3%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
SOLDE GLOBAL	5,0%	2,5%	-0,6%	0,4%	2,0%	1,0%	7,1%
FINANCEMENT = -Avoirs de réserve	-5,0%	-2,5%	0,6%	-0,4%	-2,0%	-1,0%	-7,1%

Source : Comité Permanent du Cadrage Macroéconomique "CPCM", juillet 2023

Annexe 9 : Situation monétaire intégrée de 2021-27 (en milliards de CDF)

	Historiques		Estimation	Projections			
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Avoirs extérieurs nets	17 374,8	15 739,8	16 793,8	17 619,4	21 960,9	24 434,9	44 652,0
Avoirs intérieurs nets	9 399,6	11 330,2	15 205,1	23 768,2	27 953,1	32 565,3	39 228,3
Crédit intérieur	10 886,8	11 118,1	16 787,1	20 305,8	23 861,7	27 969,0	30 840,2
Crédits nets à l'Etat	2 978,0	289,4	475,8	788,2	1 152,5	1 589,7	1 589,7
Créances sur le secteur privé	7 282,3	10 040,0	14 903,8	17 907,5	20 896,4	24 363,8	27 032,4
Créances sur les entreprises publiques	626,5	788,7	1 407,5	1 610,1	1 812,8	2 015,5	2 218,2
Autres postes nets	(1 487,1)	212,1	(1 582,1)	3 462,4	4 091,4	4 596,3	8 388,0
Masse monétaire avec prov_import (M2)	26 774,4	27 070,0	31 998,9	41 387,6	49 914,0	57 000,2	83 880,2
Monnaie (M1)	5 664,8	7 027,6	7 416,6	9 808,2	12 427,4	15 726,8	18 310,7
Circulation fiduciaire	2 803,2	3 542,4	3 819,2	5 050,8	6 399,6	8 098,6	9 429,2
Dépôts à vue	2 861,6	3 485,2	3 597,3	4 757,4	6 027,8	7 628,2	8 881,5
Quasi-monnaie	21 109,6	20 042,4	24 582,2	30 992,5	37 686,4	45 779,6	52 263,3
Dépôts à terme en monnaie nationale	755,1	371,9	286,1	378,4	479,5	606,8	706,4
Dépôts en devises	20 134,7	19 507,9	24 180,3	30 468,1	37 029,6	44 957,5	51 311,0
Provisions pour importations	219,8	162,7	115,8	146,0	177,4	215,4	245,8
TOTAL AVOIRS	26 774,4	27 070,0	31 998,9	41 387,6	49 914,0	57 000,2	83 880,2
TOTAL ENGAGEMENTS	26 774,4	27 070,0	31 998,9	41 387,6	49 914,0	57 000,2	83 880,2

Source : Comité Permanent du Cadrage Macroéconomique "CPCM", juillet 2023

Annexe 10 : Situation monétaire intégrée de 2021-27 (en croissance annuelle)

	Historiques		Estimation	Projections			
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Avoirs extérieurs nets	77,3%	4,9%	6,7%	4,9%	24,6%	11,3%	82,7%
Avoirs intérieurs nets	-0,6%	-2,4%	34,2%	56,3%	17,6%	16,5%	20,5%
Crédit intérieur	35,9%	-13,8%	51,0%	21,0%	17,5%	17,2%	10,3%
Crédits nets à l'Etat	136,5%	-144,6%	64,4%	65,6%	46,2%	37,9%	0,0%
Créances sur le secteur privé	17,6%	36,6%	48,4%	20,2%	16,7%	16,6%	11,0%
Créances sur les entreprises publiques	12,2%	21,2%	78,5%	14,4%	12,6%	11,2%	10,1%
Autres postes nets	-203,2%	-86,3%	-846,0%	-318,9%	18,2%	12,3%	82,5%
Masse monétaire avec prov_import (M2)	39,0%	2,3%	18,2%	29,3%	20,6%	14,2%	47,2%
Monnaie (M1)	55,7%	11,2%	5,5%	32,2%	26,7%	26,5%	16,4%
Circulation fiduciaire	25,7%	5,1%	33,5%	32,2%	26,7%	26,5%	16,4%
Dépôts à vue	103,2%	17,3%	39,8%	38,3%	34,6%	34,4%	14,2%
Quasi-monnaie	35,2%	-3,7%	22,7%	26,1%	21,6%	21,5%	14,2%
Dépôts à terme en monnaie nationale	682,9%	-45,6%	39,8%	38,3%	31,7%	31,5%	18,6%
Dépôts en devises	30,4%	-1,6%	27,0%	26,0%	21,5%	21,4%	14,1%
Provisions pour importations	163,2%	-44,0%	21,0%	20,2%	16,7%	16,6%	11,0%
TOTAL AVOIRS	39,0%	2,3%	18,2%	29,3%	20,6%	14,2%	47,2%
TOTAL ENGAGEMENTS	39,0%	2,3%	18,2%	29,3%	20,6%	14,2%	47,2%

Source : Comité Permanent du Cadrage Macroéconomique "CPCM", juillet 2023

Table des matières

RESUME ANALYTIQUE	1
INTRODUCTION	3
I. Environnement international	4
I.1. Evolution de la croissance mondiale et perspectives	4
I.2. Evolution de l'inflation mondiale et perspectives	5
I.3. Evolution des cours internationaux et perspectives	6
II. Evolution récente de l'économie nationale	7
II.1. Evolution de l'économie congolaise en 2022	7
II.2. Bref diagnostic macroéconomique en 2022	15
III. Perspectives économiques 2023-2027	16
III.1. Aperçu sur la conjoncture économique au premier trimestre 2023	16
III.2. Hypothèses de projections	17
III.3. Résultats de projections	28
III.4. Risques macroéconomiques	35
CONCLUSION	44
ANNEXE	45
Table des matières	55